

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 108 (1972)
Heft: 30

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

30

Montreux, le 13 octobre 1972

1172

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



Fin de saison dans le Jura

Photo Doris Vogt

Votre conseiller technique :

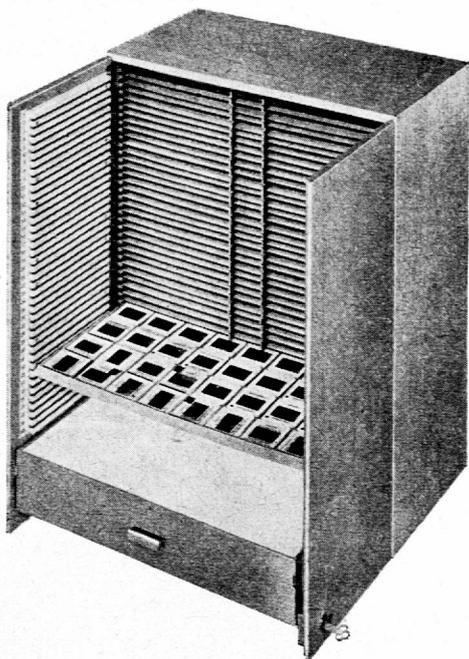
PERROT S.A. 2501 BIENNE

Dépt. Audio-Visuel, rue Neuve 5 — Tél. (032) 3 67 11

Pour le classement de vos diapositives

ARMOIRE AWELUX

avec tiroir lumineux de visionnement



Pour 1280 diás 5 × 5 cm montés

Fr. 510.—

BON

à envoyer à Perrot SA, case postale, 2501 Bienne.

- Je désire une documentation Awelux.
- Je désire une documentation pour rétroprojecteurs.
- Je désire la visite de votre représentant. (après contact téléphonique)

Adresse : _____

N° de tél. : _____

CAFÉ ROMAND

St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

Alder & Eisenhut AG

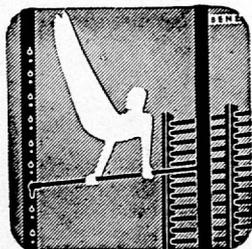
Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH

Tél. (01) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux auto-
rités, sociétés et particuliers



CHORALE AVENIR PRILLY CHŒUR D'HOMMES

Par suite de la démission honorable du titulaire, la chorale AVENIR, 40 chanteurs, 2^e division de la Société cantonale des chanteurs vaudois, met au concours le poste de

DIRECTEUR

pour octobre 1972.

Prière d'adresser les offres détaillées à M. Charles Porchet, président, Rochelle 10, 1008 Prilly.

Editions Fleurus

E. REIMER : **Mort de l'Ecole**, coll. « Education et société ». Fr. 17.90.

S. CITRON, J.-C. FILLOUX, B. GINISTY, D. HAMMELINE, J. PIVETEAU, M. SAUVETRE, E. VERNE : **Attention ! Ecoles**, coll. « Education et société ». Fr. 26.50.

E. CAILLE . **Le Caractère et l'Ecriture de l'Enfant**, coll. « Psychologie et éducation ». Fr. 19.20.

M. DELEFORGE : **Etre Père**, coll. « Psychologie et éducation ». Fr. 20.45.

Editions de l'Homme

J. LAURIN : **Les Verbes** (la conjugaison rendue facile). Fr. 12.50.

C. LANGEVIN : **Le Langage de votre Enfant**, comment l'éduquer, le corriger, le développer. Fr. 12.50.

Envois à l'examen sur demande.

Agent général pour la Suisse :
J. MUHLETHALER,
5, rue du Simplon, 1211 Genève 6.

AD/SPR

Avis préalable de convocation

La prochaine assemblée des délégués SPR aura lieu le **samedi 25 novembre 1972 en Valais**

L'heure et le lieu précis vous seront communiqués ultérieurement ainsi que l'ordre du jour détaillé qui traitera notamment des questions suivantes :

- budget 1973,
- cotisations,
- commission des congrès,
- commission Education permanente.

CC/SPR.

CC/SPR du 30 septembre 1972

Inauguration du bureau

Conformément au plan d'équipement et de restructuration voté par l'assemblée des délégués, le bureau de notre association faitière s'est installé dans un local de la rue Dubois-Melly 6, à Genève.

Composé d'un bureau pour les travaux administratifs et d'une salle de réunion, ce local permet en outre de classer toute la documentation nécessaire à la conduite de la SPR.

Chacun a pu apprécier cette installation, donc ce progrès, au cours de l'apéritif servi en présence de l'ancien président SPR, Jean John et du président SPG, Rodolphe Grob.

Composition du bureau

Notre collègue Ginette Bain, déjà membre de l'ancien Comité central, s'est vue dans l'obligation de quitter l'équipe du bureau exécutif. Le président Maspéro tient à la remercier de ce long bail au service de la SPR.

Pour la remplacer, le bureau a fait appel à M^{lle} Yolande Rial, institutrice genevoise enseignant en troisième primaire. Le CC lui souhaite une cordiale bienvenue et ne doute pas que ses talents notamment en allemand seront fort utiles à notre association.

La prochaine assemblée des délégués sera appelée à ratifier cette nomination.

Affaires en cours

Télévision

Le bureau exécutif a récemment adressé une lettre à la TV romande lui proposant une collaboration plus étroite dans tous les secteurs où l'information touche les problèmes de l'enseignement.

Dans sa réponse, la télévision relève le fait que les émissions scolaires ne reprendront vraisemblablement qu'en été 1973 à l'exception d'une série expérimentale intitulée « Connaissances » et qui sera diffusée dès le mois d'octobre 1972. Dans ces conditions, les modalités d'une collaboration plus étroite ne pourront pas encore être définies.

Educateur

L'imprimerie Corbaz annonce une nouvelle augmentation des frais de tirage de notre journal pour 1973 (6%). Elle découle notamment de l'augmentation des salaires de la branche.

Le CC ne peut qu'en prendre acte tout en constatant que la situation financière actuelle de notre journal doit permettre de supporter cette augmentation sans modifier le prix de l'abonnement.

Relations internationales

Le nouveau président de la CMOPE, M. Niamkey Adiko, de passage à Genève, a été reçu par le bureau exécutif. Le président SPR souligne l'importance de ces contacts pour une association qui tente de jouer un rôle important au niveau international.

Calendrier des activités de l'été

30 juin, Jean-Jacques Maspéro a participé à une réunion organisée par la Commission suisse de l'Unesco. Des représentants de cette dernière l'ont assuré de leur appui pour l'organisation de séminaires ou conférences SPR.

17 au 20 juillet, Congrès du SPIE, dont vous avez trouvé le compte rendu dans le numéro 28 de l'« Educateur ».

24 au 28 juillet, Congrès de la FIAI et de la CMOPE (31 juillet au 8 août) où nos délégués ont pu influencer les décisions finales notamment dans les domaines suivants :

- recul de la sélection des élèves ;
- formation universitaire des enseignants et éducation permanente.

2 septembre, les collègues Maspéro et Rochat assistent à la commission de la

Guilde de documentation pédagogique de notre association. Un relèvement des droits d'auteurs de 10 à 15% a été décidé. Les modalités de collaboration possible avec la CORMEP ont été étudiées.

8 septembre, première séance de la nouvelle commission pédagogique fédérale (ancienne « Planungs-Kommission »). La SPR y a une représentante, M^{me} Maspéro.

8 septembre, le président et le caissier SPR se sont rendus à Neuchâtel pour y discuter des problèmes financiers que rencontre la SPN. Notre association faitière tentera de rechercher une solution mais elle ne peut s'engager financièrement au moment où les tâches se multiplient.

Une étude identique sera menée chez nos collègues jurassiens qui, eux aussi, ont une double affiliation.

13 et 20 septembre, diverses séances de préparation notamment en ce qui concerne CORMEP où la SPR éprouve encore quelques difficultés à obtenir les informations nécessaires et CIRCE II où le bureau propose de reconduire les délégués ayant œuvré à CIRCE I pour le compte de la SPR. Cette proposition est adoptée.

Education permanente

Deux expériences souhaitées par la Commission Education permanente viennent de commencer dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel, cela avec l'accord des départements concernés. De plus amples renseignements seront donnés à l'AD par les représentants à l'EP. (Voir article suivant.)

Commission des statuts SPR

Suite aux décisions prises lors de la votation du rapport « Structures », la commission des statuts de la SPR s'est réunie en séance constitutive le 27 septembre à Lausanne.

Composition

SPV	G. Cardinaux	Lausanne
SPG	P. Bernhardt	Genève
SPN	J.-P. Buri	Marin
SPJ	R. Beuchat	Bienne
SPF	L. Barbey	Vuadens
SPVal	M. Berard	Ardon

Mandat

a) Organisation :

La commission relève du Comité central SPR. Elle est composée de 6 membres, soit un délégué par section SPR.

La commission se constitue elle-même.

b) Mandat :

Considérant

1. la position prise par l'AD à propos du rapport de la commission des structures, c'est-à-dire son refus d'une affiliation immédiate à l'USS et son acceptation du principe de l'engagement d'un secrétaire permanent ;
2. les propositions de réforme de fonctionnement et de structures de la commission précitée ; propositions au sujet desquelles l'AD ne s'est pas prononcée, préférant avoir en main les textes précis ;
3. les résultats de l'enquête menée par la commission des congrès ;

le Comité central de la SPR donne le mandat suivant :

1. la commission se prononce au sujet du maintien éventuel de certains articles des anciens statuts.
2. rédige des propositions d'articles nouveaux permettant à l'AD de se déterminer de manière précise.
3. tient compte du règlement du congrès en relation avec la commission spécialisée (président Jean John).

La commission devra rendre compte de ses travaux en automne 1973.

Commission « Congrès SPR »

Le président de cette commission, notre collègue Jean John, présente au CC/SPR le résultat du dépouillement de l'enquête menée en Suisse romande en ce qui concerne le fond et la forme des congrès SPR. Un rapport détaillé paraîtra dans ces colonnes (« Educateur » N° 34) raison pour laquelle nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui sur ce problème. Une constatation générale toutefois, l'organisation de nos congrès ne sera pas bouleversée par cette enquête bien qu'elle contienne plusieurs suggestions intéressantes.

Le CC remercie Jean John de son travail. Le rapport de la commission sera soumis à la prochaine assemblée des délégués.

FB

Commission Education permanente

Lors de la session de notre commission, les 23 et 24 juin 1972, il avait été décidé que nous chercherions à encourager la création de groupes autonomes de travail dans chaque canton et d'en suivre

l'activité. Plusieurs de ces groupes sont déjà formés ou en voie de l'être et nous pouvons présenter ici l'un de ceux-ci.

Expérience neuchâteloise

Groupe de recherche

Dans le cadre des actions de perfectionnement, nous avons obtenu des autorités l'autorisation de tenter une expérience de travail en groupe autonome.

Huit collègues enseignant en 1 MP se retrouveront à huit reprises pour traiter d'un sujet qu'ils ont choisi eux-mêmes à raison de trois heures par séance ; la moitié de ces séances étant prise sur leur temps libre et l'autre partie sur leur horaire scolaire.

Thème :

— Enseignement de l'histoire en 1 MP (6^e année).

Buts :

- Par une division du travail, obtenir de meilleures préparations de leçons sans charges supplémentaires pour chacun.
- Relever ce qui dans le programme, représente le minimum à connaître de la part de chaque élève.
- Rédiger des questionnaires habituant l'élève à travailler seul, l'aidant à saisir l'important d'un chapitre.
- Rechercher ce qui présente à ses yeux un intérêt particulier : légendes, art, documents, comparaisons avec d'autres époques, etc.
- Dresser l'inventaire de matériel didactique disponible : films, diapositives, émissions radioscolaires enregistrées, idées de travaux manuels, séries de livres de lecture.
- Etudier la diffusion éventuelle des travaux.

Nous sommes conscients que sous certains aspects, cette expérience ne correspond pas encore à l'éducation permanente telle qu'elle est définie dans les thèses du rapport SPR de La Chaux-de-Fonds ou telle que l'imagine la commission d'éducation permanente de la SPR, mais elle représente un pas important dans cette direction.

Certains problèmes que nous rencontrerons avec l'instauration d'une véritable éducation permanente sont déjà présents dans de telles expériences : le remplacement de l'instituteur dans sa classe, les indemnités de déplacement, la couverture de certains frais, l'organisation d'un travail en groupe sans moniteur, la confiance témoignée par les autorités pour

ce genre de travail, le compte rendu et la publication des résultats, etc.

Si tout cela est résolu dans chaque canton, nous nous trouverons alors dans des conditions très favorables pour la suite de notre travail.

Commission Education permanente
sous-commission B

J.-P. Bornand.

Du côté de KOSLO et FORMACO

La FORMACO en crise ?

Après l'organisation des deux collectes et l'acquisition du terrain situé près du Pâquier, le comité de la FORMACO s'est attelé à une tâche autrement plus délicate : les tractations auprès des autorités afin d'obtenir les garanties matérielles et morales nécessaires à la construction du centre de formation continue projeté. Il s'est tout de suite heurté à des difficultés quasi insurmontables.

La Conférence suisse des directeurs de l'instruction publique (EDK) n'a qu'un budget des plus limités qui lui permet tout juste de couvrir les dépenses administratives. Elle ne peut donc que recommander aux différents cantons de soutenir un projet, sans grande assurance d'être entendue. Surtout à un moment où la situation financière de la plupart de nos Etats est assez alarmante. Nous rencontrons donc une certaine réticence.

Devant cet état de fait, les responsables de l'association se sont posés les questions suivantes :

1. Est-il bien raisonnable de former une association dont le but unique est la **construction** et la **gérance** d'un bâtiment. Cela alors qu'il existe, parallèlement, une autre association groupant la très grande majorité des sociétés d'enseignants suisses ? Les princes qui nous gouvernent se disent étonnés, voire agacés, d'apprendre que les démarches entreprises auprès d'eux par les enseignants émanent de deux sources différentes qu'ils ont de la peine à distinguer.

Ne conviendrait-il pas alors de dissoudre la FORMACO pour l'intégrer à la KOSLO ? La Conférence des associations d'enseignants suisses a conquis en effet ses lettres de noblesse. Elle est aujourd'hui une personne morale écoutée et ses interventions auprès des pouvoirs publics ont été, ces derniers temps, couronnées de succès (représentation dans les diverses commissions, droit à l'information, prise de position sur un certain nombre

de projets tels que gymnastique et sport, articles 27 et 27 bis de la Constitution fédérale, etc.). L'une des tâches de notre grande association faitière est justement de promouvoir la formation continue. Ne pourrait-elle pas intégrer dans cette mission l'édification de centres de rencontres ?

2. Devant le désir avoué ou non des cantons de conserver une grande autonomie en la matière le centre projeté ne devrait-il pas, dans une première étape, servir à la formation des moniteurs chargés des cours de recyclage ou de formation permanente ? Nous savons que les autorités se montreraient nettement plus coopératives si cette proposition était adoptée. Elles accueilleraient favorablement aussi l'intégration d'un secrétariat chargé de la formation continue à l'échelon primaire.

3. Si la suggestion de fusionner avec la KOSLO est adoptée, sous quelle forme juridique cette fusion doit-elle se faire ?

4. Si elle ne l'est pas, devons-nous jeter le manche après la cognée, attendre des jours meilleurs ou encore nous adresser aux grandes industries et au monde de la finance, auquel cas, nous risquerions de perdre une grande partie de notre autonomie ?

Le bureau exécutif tentera, au cours des prochaines semaines de trouver une ou plusieurs réponses à ces questions brûlantes. En étroite collaboration avec le comité directeur de KOSLO, il entreprend actuellement les études nécessaires, afin de pouvoir présenter aux associations membres, puis à l'assemblée des délégués, les éléments de base objectifs leur permettant de prendre une décision en toute connaissance.

Concernant la forme juridique, entre autres, une consultation est d'ores et déjà en cours.

L'équipe que vous avez placée à la tête de FORMACO reste fermement décidée à poursuivre son travail, sous quelle forme que ce soit, et, malgré tous les obstacles, espère en un succès.

J.J.

Commission congrès

Des remerciements et des excuses

La commission chargée d'étudier les problèmes posés par les congrès de notre association vient de terminer le dépouillement du questionnaire qui vous avait été adressé en juin.

Elle tient à remercier très vivement les nombreux membres qui ont bien voulu remplir les formules. Ils l'ont fait avec une bonne volonté et un sérieux qui nous a grandement facilité la tâche.

Nous sommes également très touchés par les marques de sympathie et d'encouragement qui nous sont parvenues en même temps que les réponses. Nous tenons enfin à présenter nos excuses circonstanciées à tous nos collègues qui, à la suite d'un retard dû à l'imprimerie, n'ont reçu leur questionnaire qu'après la date limite de renvoi ! Ce que nous n'avons pu que déplorer.

Pour la commission :
J. John.

Séminaire de la NSH

14 et 15 septembre, Soleure

Le traditionnel séminaire de la nouvelle Société helvétique s'est tenu cette année à Soleure. Le thème général en était :

ÉCOLE ET ÉDUCATION SANITAIRE.

En plus des personnalités du monde professoral et médical, on y avait convié, par l'intermédiaire de la KOSLO, un certain nombre d'instituteurs et d'institutrices, ceux-ci étant plus particulièrement appelés à fonctionner comme présidents de groupe et rapporteurs. (Il est bien connu que nous nous acquittons volontiers de ces tâches ingrates et pour ainsi dire subalternes.)

L'horaire de travail était extrêmement chargé. La première journée fut consacrée à une série de huit conférences d'introductions, à une visite des installations d'enseignement audio-visuel de la nouvelle école normale du canton de Soleure et, tard dans la soirée à un film sur l'évolution des techniques biologiques, à caractère futuriste et assez alarmant, intitulé « La révolution silencieuse ».

Le vendredi, les participants se sont divisés en cinq groupes de travail, tous chargés de résoudre, si possible le problème suivant : Comment peut-on intégrer l'éducation sanitaire dans les programmes scolaires actuels sans en faire une branche de l'enseignement. Chaque groupe devait entreprendre cette étude sous l'éclairage particulier d'un degré d'enseignement stade primaire, stade secondaire (degré inférieur), stade secondaire (gymnase), école professionnelle et jardin d'enfant. Afin d'éviter une trop grande dispersion, la conférence des présidents de groupe avait préparé un questionnaire en 12 points.

Les rapports ont été présentés orale-

ment à la séance plénière de l'après-midi, je me bornerai donc à relever les réponses du 3^e groupe auquel j'appartenais.

La tâche qui nous attendait était particulièrement délicate parce que le degré qui nous occupait est un degré-charnière, celui qui pose, dans tous les domaines du reste, le plus grand nombre de problèmes. A cet âge (12 à 16 ans), les élèves se trouvent, suivant les cantons, dans un système scolaire totalement différent, certains continuant de fréquenter l'école primaire, d'autres l'école secondaire, le clivage se faisant à des moments différents. Le fait que des enfants du même âge aient un maître unique ou plusieurs professeurs influence les données du problème.

En formulant ses réponses, notre groupe a tâché d'avoir constamment présent à son esprit cet élément complexe.

Question 1

Faut-il intégrer l'éducation sanitaire à l'enseignement scolaire ?

L'unanimité s'est faite sur la nécessité de la prise en charge par l'école de cette information. C'est, en effet, le moyen le plus efficace d'atteindre toute la jeune génération. Les rapports internationaux sur le sujet montrent que cette opinion prévaut dans la plupart des pays qui se préoccupent de la question.

Cela n'implique pas, toutefois, que l'école doit seule accomplir ce travail. Par le biais de l'éducation permanente on devrait pouvoir sensibiliser aussi les couches plus âgées de la population, les parents surtout, afin qu'ils nous apportent une aide substantielle. Le but de cette éducation sanitaire doit en effet viser plus qu'une protection de l'individu et de la société, mais atteindre si possible un état de santé optimum pour l'un et l'autre.

Le groupe estime aussi qu'il serait impensable d'inscrire l'éducation sanitaire aux plans d'études comme élément supplémentaire du programme, celui-ci étant déjà surchargé. Il préconise une intégration de cette information.

Question 2

En cas de réponse négative, qui devrait être chargé de cette responsabilité ?

(Tous les groupes ayant répondu par l'affirmative à la question 1, cette question n'a pas été traitée.)

Question 3

Quels sont les principaux chapitres que devrait contenir cet enseignement ?

Nous avons la chance d'avoir dans notre groupe M^{me} Burgermeister, médecin,

l'une des responsables du service de santé de la jeunesse à Genève. Elle a pu nous communiquer les matières à l'étude dans les écoles genevoises. Ce canton est à l'avant-garde dans ce domaine aussi et nous avons pu ainsi nous contenter de compléter cette liste déjà substantielle.

7^e année : étude des problèmes posés par l'utilisation du tabac, orientation sur la tuberculose, celle-ci étant liée à la campagne en faveur de la vaccination BCG.

8^e année : éducation sexuelle, effets de l'alcool, premiers secours.

9^e année : répétition des chapitres précédents (essentiellement pratique), notions élémentaires de soins aux nourrissons (pour les jeunes filles).

Dans les années suivantes, mais cela ne concerne plus que les élèves qui poursuivent leurs études, on aborde :

- l'épidémiologie (maladies contagieuses) ;
- les maladies chroniques (cancer, diabète, maladies cardiaques, etc.) ;
- l'étude approfondie de la toxicomanie et des abus de médicaments ;
- la contraception, les maladies vénériennes, l'accouchement, la stérilité ;
- l'hygiène mentale ;
- les groupes et rhésus sanguins.

Le groupe de travail pense qu'il faudrait essayer de déplacer les éléments de connaissance qui sont donnés après la scolarité obligatoire à l'intérieur de celle-ci, afin de toucher le plus grand nombre possible d'adolescents.

Il recommande aussi l'introduction, dans le programme, des notions supplémentaires suivantes : maladies de la civilisation (bruit, manque de mouvement, nuisances dues à la dégradation de l'environnement, etc.) ; prévention des accidents.

Question 4

Est-il préférable de procéder par cercles concentriques ou faut-il préconiser un enseignement linéaire ?

Les deux méthodes doivent être utilisées. Certaines matières réclament un approfondissement périodique et doivent revenir à chaque période de la scolarité, suivant l'évolution des élèves (éducation sexuelle, par exemple). Dans d'autres cas, et pour des raisons d'ordre pratique, l'information ne pourra être dispensée qu'une fois. Il s'agit de faire preuve d'une grande souplesse, le choix de l'une ou l'autre méthode dépendant aussi du moment, de la possibilité d'une nouvelle approche et des besoins ou de la disponibilité des élèves.

Question 5

Dans le premier cas (enseignement linéaire), que mettre à ce niveau, avant et après ?

Notre groupe, vu sa réponse aux questions 3 et 4, n'a pas jugé utile de se prononcer sur cette question.

Question 6

Quelle ampleur doit-on donner à ce programme (temps consacré) ?

Là aussi, il serait faux de faire preuve d'une trop grande rigidité. Il va de soi que certaines notions, qui demandent d'ailleurs la collaboration de spécialistes, devront faire l'objet d'une programmation systématique. Ce qui n'empêche pas une intégration. Cependant un temps fixé uniformément nous paraît peu réaliste, le professeur, le maître de classe doit profiter de toute occasion favorable pour faire avancer le sujet. On parle beaucoup, actuellement, d'actualisation de l'enseignement, or rien n'est plus d'actualité que ce problème. On peut donc les introduire à tout moment, que ce soit lors d'une leçon de français, de géographie, d'histoire, même de mathématiques. Il est clair que les cours de sciences naturelles, pour tous les domaines qui touchent à la biologie et à l'anatomie, ainsi que les leçons de gymnastique pour la pratique du secourisme, sont les plus indiqués pour faciliter cette intégration.

Question 7

Quelle est l'importance du rôle du maître dans ces questions, doit-il être un « exemple » ?

L'exemple de l'enseignant, certes, joue un rôle important. Il ne faut pas oublier, cependant, qu'une image-type, idéale d'un maître parfait, sur lequel les enseignants devraient prendre modèle, causerait plus de dommages que de bienfaits. Ce qui importe avant tout, c'est d'avoir une attitude franche, honnête. Nous ne savons que trop à quel point les enfants, aujourd'hui, refusent une morale toute faite.

Il faut signaler aussi qu'un exemple qu'on pourrait qualifier de négatif peut être utilisé positivement. Un fumeur invétéré peut présenter ce défaut avec assez d'humour et faire part de son « désespoir » devant ses vains efforts pour cesser de s'empoisonner. Il lui est possible de jouer le jeu.

Question 8

Peut-on garantir le succès d'une action de ce genre, si le maître n'est pas particulièrement un « bon exemple » ?

La question nous semble insoluble, d'abord parce qu'elle en pose trop. Quel

succès voulons-nous obtenir ? Ensuite, quand et comment le mesurer, toute évaluation, en ce domaine, est vraiment problématique ? Surtout en ce moment où les sources d'information sont aussi contradictoires, opposées, celles de l'école et des parents étant sans cesse mises en causes par celles des mass média ou du groupe.

Question 9

Doit-on former le maître sur cette question avant son entrée en fonctions (formation de base) ou seulement lors de cours de formation continue ?

Nous préconisons les deux voies. Il est indispensable de sensibiliser les futurs éducateurs à ce problème. D'autre part, la maturité des enseignants étant nettement plus grande (devrait-on dire différente ?) après quelques années de pratique, il faut absolument aussi poursuivre cet effort lors des cours de recyclage.

Question 10

Si le futur maître doit être informé lors de l'école normale, du séminaire ou de l'institut pédagogique déjà, qui doit assurer cette information ? Combien d'heures devrait-on consacrer à cet enseignement ?

Une équipe de spécialistes, de milieux professionnels différents (médecins, psychologues, sociologues, pédagogues) répondrait le mieux à ces besoins. Une condition absolument indispensable si l'on veut réussir : toute l'équipe doit être formée de personnes convaincues et enthousiastes. Les blasés et les cyniques ne sauraient y trouver leur place. Le nombre d'heures dépend de la forme.

Question 11

Quels moyens matériels faut-il mettre à disposition des enseignants ?

Cet enseignement doit surtout utiliser les supports que sont tous les moyens audio-visuels. Il faudra veiller toutefois à ne pas supprimer toute activité de l'élève. Des recherches individuelles ou en groupes peuvent être payantes. Avant d'élaborer le matériel de base nécessaire à cet enseignement ou plutôt à cette sensibilisation, il ne faudrait pas négliger de recenser tout ce qui existe déjà dans notre pays et ailleurs.

Question 12

Doit-on, dans ce domaine, se borner à mettre à la disposition des élèves une information neutre ou faut-il tenter d'amener l'élève à un changement de conduite ? Autrement dit, faut-il oui ou non émotionnaliser cet enseignement et en faire une « éducation » ?

Le groupe penche plutôt pour une information très objective, afin de laisser à l'adolescent la possibilité de prendre ses responsabilités et de se prononcer librement. Il n'est pas opposé à l'ouverture de débats entre élèves et enseignants, à condition que ce dernier prenne la peine de relativiser sa position ; il pourra peut-être ainsi amener les jeunes à penser

qu'eux aussi pourront un jour changer d'opinion et cesser d'être aussi absolus.

Faisaient en outre partie du groupe : M. Werner Bohren, maître sec. ; M. O. Jeanneret, médecin ; M. E. Strelbel, responsable de la Société argovienne en faveur des victimes de l'alcool.

J. J.

Vaud

Assemblée extraordinaire de la SPV

Epalinges, grande salle, mercredi 26 avril 1972

Le président de l'assemblée, R. Ballif, ouvre la séance à 14 h. 40 devant une assistance clairsemée. Il salue la présence de M. Collet, président du Conseil communal de la localité qui remercie la SPV d'avoir choisi la grande salle d'Epalinges et fait un rapide croquis de sa commune, puis le président présente l'ordre du jour, lequel prévoit :

— L'ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA SPV

R. Ballif remercie M. Schertenleib et tous ceux qui ont collaboré à l'élaboration desdits statuts. Il propose la procédure suivante : étude par chapitres, interventions et discussions, vote de l'assemblée.

L'ordre du jour est adopté par l'assemblée de même que l'entrée en matière et la procédure.

Le titre I, dispositions générales est adopté par chapitres par l'assemblée avec les modifications proposées par l'assemblée des délégués, parues dans l'« Educateur » N° 12.

Le titre II, organes de la société est adopté de même à l'exception du chapitre 2 art. 42, dont la modification proposée par l'assemblée des délégués suscite discussion.

M. Authier de Morges demande quelle est la contre-proposition de la commission des statuts et si toute discussion ou proposition dans le sens de l'art. 42 chiffre 2 lettre h passera devant le congrès SPV.

M. Schertenleib : Le congrès a la faculté, s'il le juge indispensable, d'imposer aux délégués SPV ou SPR un mandat impératif. Intervention de MM. Clavel et

Henry qui demandent que le mandat soit impératif.

L'assemblée vote et refuse la contre-proposition de la commission des statuts. La discussion reprend. M. Schertenleib propose alors la rédaction suivante pour la modification de l'art. 42 : chiffre 3 maintenu, mais avec l'adjonction « ou à un cartel d'enseignants » chiffre 3 bis. « l'examen d'une proposition de modification des statuts de la SPR ou d'un autre groupement plus vaste ». Puis l'art. 42 bis.

Dans les cas prévus par l'art. chiffre 3 et 3 bis un vote du congrès équivaut à un mandat impératif pour les délégués de la SPV à la SPR ou à un autre groupement.

L'assemblée adopte à la majorité l'art. 42 modifié comme ci-dessus. Les titres III et IV sont adoptés par l'assemblée avec les modifications proposées par les délégués.

Le titre V est accepté de même, à l'exception des articles 117-3 et 122 qui sont modifiés comme suit par la contre-proposition de la commission des statuts :

117-3 *Après avoir informé le CC*, les associations peuvent ... modification qui est adopté par l'assemblée.

122 Conformément à l'art 42 bis, les délégués... modification adoptée par l'assemblée.

Les titres VI, VII, VIII, IX et X sont adoptés par l'assemblée.

Les porte-parole de l'association des maîtres de primaire supérieure, des maîtres de travaux manuels ainsi que des maîtres enfantines remercient la commission des statuts pour la modification apportée à l'art. 117 et pour le travail accompli.

L'entrée en vigueur est acceptée pour le 1^{er} novembre 1972.

La séance est levée à 15 h. 30.

Le président,
R. Ballif.

La secrétaire,
M. Bissat.

Société corporative, caisse de secours et invalidité

Assemblée extraordinaire

Epalinges, grande salle, mercredi 26 avril 1972.

Le président de l'assemblée R. Ballif ouvre la séance à 15 h. 30. Il présente l'ordre du jour qui prévoit l'adoption des nouveaux statuts.

L'ordre du jour est accepté ainsi que l'entrée en matière.

Les titres I à IX sont adoptés chapitre par chapitre par l'assemblée avec les modifications proposées par l'assemblée des délégués SPV parues dans le N° 12 de l'« Educateur ».

L'entrée en vigueur au 1^{er} novembre 1972 est adoptée par l'assemblée.

La séance est levée à 16 heures.

La secrétaire,
M. Bissat

Le président,
R. Ballif

Postes au concours

Les postes suivants sont mis au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, **bureau du personnel**, rue de la Barre 8, 1005 Lausanne, jusqu'au **14 octobre 1972** dernier délai.

Bottens, Poliez-le-Grand et Poliez-Pittet (Groupement scolaire) 1041 **Poliez-le-Grand**

Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 4 décembre 1972.

Château-d'Œx
1837 **Château-d'Œx**

Maître de classe de développement. Entrée en fonctions : 1^{er} novembre 1972.

Denges & Echandens
1026 **Echandens**

Maîtresse enfantine, à **Echandens**. Entrée en fonctions : 6 novembre 1972.

Echallens
1040 **Echallens**

Institutrice primaire. Entrée en fonctions : immédiate.

Gland
1196 **Gland**

Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 27 novembre 1972.

Vevey

1800 Vevey

Directeur des écoles primaires. Entrée en fonction : 1^{er} décembre 1972.

Titre exigé : brevet de maître de classe supérieure, ou licence en pédagogie, ou titre jugé équivalent. Le règlement communal pour le directeur des écoles primaires peut être obtenu auprès du Service administratif des écoles, rue du Conseil 8, à Vevey.

En même temps qu'ils s'inscrivent au département, les candidats sont priés d'informer la Municipalité de Vevey de leur candidature en joignant un curriculum vitae.

Bibliothèque pour tous

LISTE DES SÉRIES DE 30 VOLUMES DISPONIBLES

PÈRE CASTOR :

Le Royaume des Abeilles
Perlette, Goutte d'Eau, 2 séries
Panache l'Écureuil
Aquino, le petit Indien du Mexique, 2 séries
Assoua, le petit Sénégalais de Casmanche
Grégoire, le petit Paysan du Moyen Age

ANNO :

Jeux de Construction (10 exempl.)

DARBOIS :

Achouna, le petit Esquimeau

CALAME :

Teresh le petit Planteur entêté

CERVON :

Ali, Jean-Luc et la Gazelle

HAYWOOD :

Penny trouve un Frère
Eddie et Gardénia au Texas

LOBEL :

Ranelot et Bufolet

LUZZATI :

Ali Baba (10 exempl.)

TREZ :

Pourquoi pas

BAUDOUY :

Mystère à Carnac, 2 séries

BERNA :

Le Cheval sans Tête

BONZON :

Le Jongleur à l'Etoile, 2 séries

BUCKERIDGE :

Bennet au Collège, 2 séries

LAVOLLE :

Le Cheval des Ténèbres, 2 séries
Les Clés du Désert, 2 séries

PIQUET :

Tonio le Bouligant
Tonio et les Traboules

PIROTTE :

Le Rubis du Roi lépreux
Le Perroquet d'Américo

PULICANI :

Les Naufragés du Désert

VERNE :

Un Capitaine de 15 Ans

VERT :

Le Bal des Etoiles

MANCEAU :

Le Talisman du Soleil, 3 séries

VIDAL :

Les Jours dorés de K' Ai-Yuan

BAUDOUY :

Alerte sur le Roc
Mick et la P 105
Le Chant de la Voile

BERNADET :

L'Enfant au Dahu

BOSCO :

L'Enfant et la Rivière
L'Ane Culotte

CHANLAINE :

Pasteur

CHRISTOPHE :

Les Violettes de Baden

COUSINS :

Edison et la grande Aventure de l'Electricité

CRANE :

L'Insigne du Courage

DEBRESSE :

Les Larmes d'Isis

DEVILLE :

Le Vainqueur de Hastings

DUMAS :

Les Trois Mousquetaires

CENAC :

Les Cavernes de la Rivière rouge

FEVAL :

La Fée des Grèves

FOURNIER :

Le Grand Maulnes

GUILLOT :

La Route des Eléphants

HELLEQUIN :

Vogue le Voilier

HUGO :

Quatre-Vingt-Treize

JOYEUX :

La Porte interdite

KESSEL :

Le Lion, 2 séries

LAGERLÖF :

Le merveilleux Voyage de Niels Holgersson

LAVOLLE :

Les Baladins d'Anatolie

LE POEZAT-GUIGNER :

Le Pré du Roy

MAUFFRET :

Le Trésor du Menhir

MONFREID :

Abdi, Enfant sauvage

PAYS :

Le Sorcier aux Yeux bleus, 2 séries

PELOT :

L'Unique Rebelle

REBOUL :

Révolte à Babylone

SAINT-MARCOUX :

Duchesse en Pantoufles

SCHWARTZKOPF :

Pilotes d'Alaska

TWAIN :

Le Prince et le Pauvre

VERNE :

Mathias Sandorf
Tour du Monde en 80 Jours
Voyage au Centre de la Terre

WUSTMANN :

Le Berger des Andes, 2 séries

LAVOLLE :

L'Acrobate de Minos

REBOUL :

Le Tambourinaire de la XII^e Légion, 2 séries

De nouveaux titres sont venus enrichir notre collection et il est bon de rappeler l'existence de ces séries et la possibilité d'en faire usage.

Notre adresse : Bibliothèque pour tous, rue Centrale 27, 1000 **Lausanne**, tél. (021) 23 48 44.

Engadine

Où **passer un séjour** même les vacances avec ma classe? **En Engadine.**

Spécialement à **Samedan.**

Pour tous renseignements adressez-vous s'il vous plaît, auprès de **L. Beretta**, Rietstr. 30, 8702 **Zollikon**, tél. (01) 65 59 73.

Rédacteur de la rubrique vaudoise
Jean FLUCK, Valmont 1, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 02 84.

AVEPS

Tournoi de handball 1972

Le mercredi 15 novembre 1972, à 14 heures, au Pavillon des sports de Beaulieu.

Inscriptions : auprès de Claude-E. Go-
lay, Châtelard 4, 1004 Lausanne, jusqu'au
1^{er} novembre 1972.

Commission d'achats SPV

Désirez-vous...

TV noir/blanc, couleur Pal-Sécam,
Electrophones, Chaînes High-Fidelity/
Stéréo ?

Ecrivez à la Commission d'achats qui
vous enverra tous renseignements
utiles (carte de rabais + possibilité
d'acquérir un ou plusieurs appareils
de votre choix).

Adresse :

Commission d'achats SPV,
secrétariat central SPV,
ch. des Allinges 2,
1006 Lausanne.

Tribune libre

Zoug : « Mariez-vous durant les vacances »

Une décision pour le moins étrange, pour ne pas dire incompréhensible, vient d'être prise par les autorités communales zougaises. Les institutrices et instituteurs zougais, qui voudraient se marier, ne pourront le faire que... pendant les vacances scolaires, pour ne pas déranger les plans scolaires. Les responsables sont d'avis que les instituteurs zougais ont suffisamment de vacances pour convoier en justes noces pendant ces congés. A l'avenir, il ne sera plus accordé de congé aux instituteurs qui auraient l'intention de se rendre à la mairie. — Tribune de Lausanne du 24.9.1972.

En fait de revalorisation, de leur profession, nos collègues zougais doivent la trouver un peu forte de... kirsch.

Que faire devant ce petit chef-d'œuvre courtelinesque ? Pleurer, se plonger dans un abîme de questions ? Ou alors choisir, parmi la liste en vrac ci-dessous, celles

des raisons qui auraient pu motiver cette mesure :

- lutter contre la pléthore en essayant d'enrayer la reproduction des pédagogues ;
- ne pas troubler les vacances des officiers d'état civil, qui prennent celles-ci quand les instituteurs travaillent ;
- démontrer aux instituteurs que, serviteurs de la communauté, on ne voit pas pourquoi ils auraient les mêmes droits que les autres ;
- les autorités, anarchistes, entendent peut-être scier la branche sur laquelle sont assises les institutions scolaires de leur canton ;
- pression de l'Eglise, qui voudrait voir les enseignants prononcer le vœu de célibat ;
- remettre dans les mémoires la deuxième

partie — par trop ignorée — de l'Article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) : « ... les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » ;

- qui aime bien châtie bien ;
- administrer la preuve que le ridicule ne tue pas ;
- intervention du Gouvernement vaudois, consterné à l'idée qu'un instituteur zougais gagne autant ¹.

Il va de soi que cette liste n'est pas exhaustive et que chacun a le loisir de la compléter au gré de sa fantaisie.

JF.

¹ En effet, s'ils étaient colloqués dans la classification vaudoise, les instituteurs primaires de Zoug commenceraient leur carrière en classe 21 pour la terminer en classe 26. Les Vaudois, pour mémoire, commencent en 15 et terminent en 20.

Neuchâtel

Comité central

Séance du 22 septembre 1972 à La Coudre. Présidence : Gérald Bouquet, président.

Le CC accueille le collègue Jean-Pierre Buri, nouveau délégué de la section de Neuchâtel.

Cotisations

Une nouvelle entrevue avec le collègue Fernand Meyer, secrétaire romand de la VPOD permet au CC de mieux définir et d'étayer les arguments présentés naguère aux secrétaires centraux, MM. Arnold et C. Cardinaux. Chiffres en mains, le caissier cantonal démontre que, en tenant compte des augmentations de cotisations annoncées, tant par la VPOD que par la SPR, le déficit prévisible pour le budget 1973 sera de l'ordre de 15 000 francs.

La SPR, au vu de l'entretien que le CC a eu avec les collègues Maspéro et RoCHAT semble disposée à exempter la SPN des augmentations prévues pour les années à venir. Pour sa part, le CC proposera à nouveau à la prochaine assemblée des délégués SPN l'indexation des cotisations en fonction des adaptations de salaires servis par l'Etat. Il semble donc logique et équitable que la VPOD y aille elle aussi de son petit geste, tenant compte surtout du nombre d'activités de la SPN pour lesquelles le secrétariat VPOD n'est pas sollicité. A cet effet, le CC établira un inventaire qui démontrera clairement que la très grande partie des fonds mis à

disposition de la SPN par les cotisations de ses membres est affectée à des activités d'ordre pédagogique, tant sur le plan romand que sur le plan cantonal.

Il appartiendra au comité directeur de Zurich de se prononcer.

Classification des fonctions

La loi sur les traitements votée en automne 1971 prévoit la mise sur pied d'une commission officielle chargée d'étudier un nouveau système de classification des fonctions. La SPN y participe dans le cadre du cartel cantonal VPOD. Notre représentant dans cette commission est le collègue Bernard Jeanquartier, du Locle. Pour les séances de préparation internes au cartel, il lui sera adjoint un ou une autre collègue.

Statuts SPR

A la suite de l'acceptation par l'AD SPR du rapport de la Commission des structures, acceptation qui excluait l'option syndicale souhaitée par la SPN, au moins dans l'immédiat, une commission de révision des statuts vient de commencer ses travaux. La SPN y est représentée par le collègue Jean-Pierre Buri, membre du CC.

Assemblée des délégués

La prochaine AD aura lieu le 17 novembre. Selon les statuts, les propositions des sections ou individuelles doivent parvenir au président du CC jusqu'au 17 octobre.

Chorale du corps enseignant...

La chorale du corps enseignant neuchâtelois que dirige M. Georges-Henri Pantillon a mis à l'étude la Passion selon saint Matthieu de J.-S. Bach. Elle présentera cette œuvre en audition intégrale

le 4 novembre à la salle de musique de La Chaux-de-Fonds.

GB

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise
Georges BOBILLIER, Jeanneret 39a,
2400 Le Locle, tél. (039) 31 32 29.

Inscriptions

Un programme sera adressé à toutes les écoles et les inscriptions seront à retourner au Centre de perfectionnement, case postale 55, 2720 Tramelan, jusqu'au 28 octobre.

Séminaires décentralisés

*LA SITUATION ET LES BESOINS
DES ENSEIGNANTS PAR RAPPORT
AUX PROBLÈMES DE CHOIX ET
D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE
DES ÉLÈVES*

Durée

Une journée de 9 à 17 heures.

Dates

Reconvilier, Ecole secondaire, mercredi 15 novembre.

Delémont, Ecole supérieure de commerce, mercredi 22 novembre.

Programme de la journée

Matin .

1. Introduction (Direction de l'instruction publique) ;
 2. Présentation du dossier : M. Jeanneret ;
 3. Motivation des jeunes de fin de scolarité en face de la vie professionnelle. Exposé de M. Uldry, Genève ;
 4. Situation et besoins des enseignants par rapport aux problèmes de choix et d'intégration professionnelle des élèves, Ecole économie (A. Denis, H.-L. Favre, P. Sanglard) ;
 5. Formation des groupes de travail ;
 6. Repas en commun.
- Après midi :**
7. Travail en groupe avec animateur ;
 8. Rapport de synthèse ;
 9. Programme de travail.

Corps enseignant concerné

7^e, 8^e et 9^e années primaires.
Ecoles secondaires : personnes à désigner.

Invitation d'un représentant des autres niveaux, y compris écoles professionnelles.

Inscriptions

Un programme sera adressé à toutes les écoles et les inscriptions seront à retourner au Centre de perfectionnement, case postale 55, 2720 Tramelan jusqu'au 28 octobre.

Jura

Congrès du 2 décembre

Il est possible de donner connaissance du programme général de cette journée :

— **Partie administrative :** rapport du Comité central, modification partielle des statuts (pour un Comité jurassien), élections.

— **Partie culturelle et pédagogique :** une brillante conférence d'Henri Hartung, d'après son livre « Les Enfants de la Promesse », rapport *Changer l'Ecole*, suite pratique du 7 mars selon proposition du Comité central.

— **Partie récréative :** soirée animée par C. Moll et les Verglutiers, dans la grande salle du Cercle de l'Union.

Ajoutez-y les retrouvailles, quelques discours et le banquet officiel après un apéritif offert par la Municipalité. Agitez le tout, et vous aurez un congrès qui vaut le déplacement...

Nous attendons les propositions des sections pour la nomination du nouveau Comité central. Nous souhaitons vivement que les comités de section nous appuient sérieusement en battant le rappel. De notre côté, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir joyeusement à Bienne.

Puissent ces informations essentielles donner envie à tous de réserver le 2 décembre pour la SPJ !

Comité central SPJ.

Cours de perfectionnement

Cours de sensibilisation : éducation musicale

Objectif

Sensibilisation du corps enseignant au programme CIRCE d'éducation musicale (1^{re} et 2^e années).

Durée

Une journée, de 9 à 17 heures.

Dates

Moutier, Ecole secondaire, aula, jeudi 2 novembre.

Berne, Ecole normale, salle de musique, mercredi 8 novembre.

Delémont, Ecole normale, salle de musique, jeudi 9 novembre.

St-Imier, Ecole primaire, salle de musique, mercredi 15 novembre.

Porrentruy, Ecole normale, salle de musique, jeudi 23 novembre.

Tramelan, Ecole primaire, salle de musique, jeudi 7 décembre.

Programme de la journée

1. a) Introduction au cours (but, programme de la journée, perspectives du perfectionnement au cours des prochaines années), discussion ;
b) introduction au programme CIRCE (J.-L. Petignat).
2. Quelques aspects de l'éducation musicale à l'école primaire (L.-M. Suter).
3. Chant et pose de la voix :
a) aperçu sur les buts, les principes méthodologiques, le programme ;
b) bibliographie ;
c) présentation de quelques chants à l'usage des classes de 1^{re} et 2^e années ;
d) discussion (J.-L. Petignat).
4. Audition .
a) aperçu sur les buts, les principes méthodologiques, le programme ;
b) matériel ;
c) quelques types d'exercices ;
d) discussion (H. Monnerat).
5. Techniques musicales :
a) aperçu sur les buts, les principes méthodologiques, le programme ;
b) matériel ;
c) quelques types d'exercices ;
d) discussion.
6. Discussion générale.

Corps enseignant concerné

Instituteurs et institutrices de 1^{re} et 2^e années.

Cours de mathématique

NOUVEAUX PROGRAMMES PRIMAIRES

Afin de préparer l'introduction progressive du nouveau programme primaire romand de mathématique dès la prochaine année scolaire, le CIM (Centre d'information mathématique de Bienne) organise, en collaboration avec le Centre de perfectionnement du corps enseignant, deux séries de cours régionaux dont les objectifs sont les suivants :

A. Présentation de notions théoriques élémentaires

5 cours d'information (sensibilisation) de 30 après-midi chacun sont prévus dans les localités suivantes :

1. BIENNE 1

Chef de cours : M. E. Adam.

Lieu : Progymnase du Pasquart, Bienne.

Dates : 9 novembre, 15 novembre, 29 novembre, 7 décembre, 18 janvier, 24 janvier, de 14 h. 15 à 17 heures.

Participants : Bienne (écoles : Plaenke, Marché-Neuf, Champagne, Champ du Moulin, Poste), Evillard.

2. BIENNE 2

Chef de cours : M^{lle} M. Bouille.

Lieu : Progymnase du Pasquart.

Dates : 9 novembre, 15 novembre, 29 novembre, 7 décembre, 18 janvier, 24 janvier de 14 h. 15 à 17 heures.

Participants : Bienne (autres écoles), district de la Neuveville, district de Courtelary (en aval de Sonceboz).

3. SAINT-IMIER

Chef de cours : M. Y. Hirschi.

Lieu : Ecole primaire.

Dates : 26 octobre, 8 novembre, 23 novembre, 6 décembre, 18 janvier, 31 janvier.

Participants : district de Courtelary (autres localités), district des Franches-Montagnes (sud).

4. MOUTIER

Chef de cours : M^{me} C. Ruebner.

Lieu : Ecole primaire.

Dates : 1^{er} novembre, 15 novembre, 29 novembre, 8 décembre, 19 janvier, 26 janvier.

Participants : district de Moutier, district des Franches-Montagnes (nord).

5. DELÉMONT

Chef de cours : M. P.-A. Boegli.

Lieu : Ecole normale de Delémont.

Dates : 26 octobre, 14 novembre, 23 novembre, 6 décembre, 24 janvier, 31 janvier.

Participants : district de Delémont.

6. PORRENTRU Y

Chef de cours : M. A. Bellenot.

Lieu : Ecole cantonale.

Dates : 16 novembre, 30 novembre, 14 décembre, 18 janvier, 1^{er} février, 8 février.

Participants : district de Porrentruy.

Corps enseignant concerné

Cours obligatoires pour les instituteurs et les institutrices qui enseigneront en classe de troisième durant l'année scolaire 1973-1974.

Cours facultatifs pour les institutrices de première et de deuxième qui désirent en bénéficier une seconde fois afin de réviser les notions acquises antérieurement.

Les enseignants qui ont déjà suivis un cours semblable donné par le CIM de 1968 à 1971 peuvent en être dispensés.

B. Formation du corps enseignant en vue de l'introduction du programme de CIRCE et des moyens d'enseignement destinés à la Suisse romande :

10 cours de méthodologie de 12 à 15 après-midi chacun sont prévus dans les localités suivantes :

Bassecourt, Bienne (2 cours), Delémont, Malleray, Moutier, Porrentruy (2 cours), Saignelégier, Saint-Imier.

Ces cours auront lieu de janvier 1973 à mars (ou juin) 1974.

Corps enseignant concerné

Cours obligatoires pour les instituteurs et les institutrices qui enseigneront en classe de première durant l'année scolaire 1973-1974.

Cours facultatifs pour les remplaçantes occasionnelles qui peuvent être amenées à enseigner en classe de première et désirent s'initier au nouvel enseignement de la mathématique.

Les dates et les lieux exacts seront communiqués ultérieurement aux intéressés par l'intermédiaire de la feuille officielle scolaire.

SJMG

Cours de course d'orientation

En collaboration avec l'inspecteur cantonal d'éducation physique, le SJMG organise, le samedi 21 octobre 1972, un cours de course d'orientation. Ce cours est ouvert à tous les membres du corps enseignant du Jura et de Bienne.

Lieu : Charmoille.

Durée : de 9 heures à 17 heures.

Direction : Michel Meyer, Sous-Bellevue 35, 2900 Porrentruy.

Inscriptions : Jusqu'au 18 octobre, auprès du directeur du cours, en utilisant le bulletin ci-dessous.

(à découper)

Cours de course d'orientation, Charmoille, 21 octobre 1972

Nom (M ^{me} M ^{lle} M.):	Prénom :
Né(e) en :	Profession :
N° de tél :	Adresse :
Rue :	N° postal :
Localité :	
Désire être assuré(e) oui non	Membre de la SSMG oui non
Signature :	

Fribourg

Les premiers pas de nos classes d'orientation

D'une épopée... à une structure officielle

Parler de la mise sur pied des premières classes d'orientation c'est évoquer, toute proportion gardée, une période héroïque. On se souvient que les premières classes OP, en ville de Fribourg, apparaissent en 1955 avec l'ouverture d'une classe pour

chacune des deux langues. On les appelait alors sous le nom de classes de 7^e et 8^e. On ne tarda pas à constater, au grand dam de ceux qui les avaient instituées, que leur appellation allait revêtir presque immédiatement un caractère très nettement péjoratif. On ose à peine rappeler les éphémères peu louangeuses dont on affublait ces classes à cette époque. Comme on le devine, ces effectifs groupaient les recalés, les rebutés de l'école secondaire, en raison en particulier, du fait qu'un examen sélectif relativement sévère les avait rejetés de la zone du secondaire inférieur. On y retrouvait bien sûr aussi les éléments (ceux que l'on avait obligés à « redoubler ») qui n'avaient pu affronter un tel examen, cela en raison de leurs insuccès répétés. N'y a-t-il pas toujours eu, partout, avant l'institution des classes spéciales, des enfants moins doués dont le quotient intellectuel ne dépassait pas le seuil de la médiocrité? Était-ce leur faute? Celle de leurs parents? Fallait-il les laisser pour compte, les contraindre à répéter la dernière classe primaire jusqu'à ce que l'émancipation les libère du fardeau scolaire? N'était-ce courir le risque de les exposer à grossir le lot des manœuvres, sans espoir pour eux, de recevoir une formation minimale de façon à les intégrer, le moment venu, dans le circuit de l'emploi manuel?

Situons le climat et les conditions de l'époque

Pour apprécier en toute objectivité et avec le recul de 17 ans (le temps va si vite) l'apparition de ces classes, que pas un enseignant n'enviait, il importe, en se gardant de toute critique négative, de la situer dans le contexte démographique d'alors. Classes primaires très chargées dépassant généralement la trentaine, ouverture de locaux provisoires, pour absorber l'afflux d'enfants provenant en partie de l'exode rural et ceux émanant de la main-d'œuvre étrangère, soucis d'équilibre budgétaire, enfin le besoin grandissant d'employés indigènes qualifiés : telles étaient les préoccupations essentielles et pressantes qui sollicitaient un examen réaliste de la situation. C'est dire que l'institution de telles classes, dont le statut restait à définir, correspondait à une nécessité inéluctable. L'avenir a donné raison aux promoteurs de ces classes, bien qu'actuellement les problèmes relatifs à leur intégration au secondaire inférieur ne soient pas encore entièrement résolus. Elles ne sont plus l'objet, comme à leur début, de préjugés défavorables, de critiques mesquines, d'oppositions injustifiées. Nous verrons, au contraire, dans un prochain article, qu'elles ont fait largement leur preuve ; elles ont en particulier conquis la sympathie des milieux artisanaux et industriels vers lesquels s'orientent chaque année les éléments de ces classes.

Classe terminale ? Classe O.P. ?

Il est apparu très tôt que la désignation « classe terminale » ne pouvait être retenue. Car une classe dite terminale ne constitue pas un but en soi mais bien la transition qui les relie psychologiquement à l'apprentissage manuel. Qu'on songe à l'esprit rétif que ces effectifs n'auraient pas manqué de manifester si on leur avait laissé le sentiment de « terminer » une

scolarité contraignante. D'autre part, l'éveil chez ces adolescents des troubles de la puberté et une conception abusive de leur liberté posaient pour eux et pour leurs maîtres des problèmes de discipline, de climat de travail, d'intérêt à l'étude.

C'est pourquoi, en raison du rôle avant tout pratique que l'on allait conférer à cet enseignement, l'appellation « Classe OP » se révéla la plus judicieuse. L'avis de nombreux parents et des maîtres affectés à ces classes devaient rapidement le confirmer. Tracée dans ses grandes lignes, la formation que l'on destinait à ces adolescents se situait dans la phase immédiatement préparatoire à l'apprentissage. Car, il importait qu'à force de persuasion, de compréhension affective de la part des maîtres, ces « grands » se sentent mis en confiance et surtout sécurisés face à leur proche avenir. C'est bien l'importance de cet objectif majeur qui a conditionné le choix de l'appellation OP, lequel d'ailleurs s'est révélé le plus approprié.

Rédacteur de la rubrique fribourgeoise
Albert CARREL, Reichlen 2,
1700 Fribourg, tél. (037) 22 46 80.

Des débuts difficiles

Faut-il s'en étonner alors que rien ne permettait de prévenir les difficultés, les avatars de tous ordres que révéla la mise en train de telles classes? On ne saurait assez rendre hommage aux maîtres qui, au détriment de leur santé, de leur équilibre nerveux, ont pris en charge ces effectifs, luttant contre le découragement et les atteintes à leur enthousiasme initial. Sans compter qu'il fallait œuvrer au début sans programme officiel préalablement convenu. Si le choix des branches parut relativement aisé à établir, il n'en alla pas de même de celui des manuels. Car il ne pouvait être question ni de maintenir les livres « primaires », moins encore d'adopter ceux en usage au secondaire. Dilemme plein d'incertitude qu'il fallut pourtant résoudre sans perdre de temps, à travers maintes expériences, tâtonnements, abandons, sans pour autant prêter les premières « levées » dénommées alors « 7^e et 8^e ». Grâce au dynamisme, à l'autorité naturelle des premiers maîtres qui travaillèrent dans les conditions que nous avons décrites, nos classes OP actuelles ont acquis peu à peu le régime que nous leur connaissons.

Vers une structure définitive

Le règlement du Conseil d'Etat du 12 juillet 1968 qui régit les conditions requises pour l'obtention du diplôme de maître de classe OP a ainsi pu être édicté en pleine connaissance de cause. Une fois de plus une expérimentation calculée, un mûrissement prudent ont préparé la structure désormais officielle de nos classes OP. Dans une relation ultérieure, nous essaierons de traiter de l'insertion réelle de ces classes dans le domaine pratique.

A. Carrel.

Valais

Cycle d'orientation : Information

Dans la session de mai, le Grand Conseil a débattu du décret concernant l'introduction d'un cycle d'orientation en Valais. Ceci en appui sur la législation scolaire du 4 juillet 1962, modifiée par la loi du 12 mai 1971 sur l'organisation de l'école valaisanne. Le décret a été adopté en second débat en séance du 16 mai 1972.

Pour votre information, je résume ci-après les dispositions principales de ce décret.

Dispositions générales

1. Scolarité obligatoire

La durée de la scolarité obligatoire est de 9 ans pour les garçons et pour les filles.

L'école primaire s'achève avec la six-

ième classe. Elle est suivie d'un cycle d'orientation de trois ans.

2. But du cycle

Le cycle d'orientation aide l'élève dans le choix de l'école et de la profession qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts.

Il approfondit et élargit la formation reçue à l'école primaire ; il permet aux élèves d'achever la scolarité obligatoire et prépare aux études secondaires du deuxième degré, à la formation par l'apprentissage ainsi qu'aux écoles spécialisées.

Il dispense aux filles les notions d'économie familiale nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches au sein de la famille.

Organisation

1. Divisions

Le cycle d'orientation comprend deux divisions :

- a) Une division A, d'orientation scolaire, qui conduit aux différentes sections de l'enseignement secondaire du deuxième degré, à la formation par l'apprentissage ainsi qu'aux écoles spécialisées.
- b) Une division B, d'orientation progressivement axée vers la pratique, qui complète la formation des élèves et prépare à la formation par l'apprentissage ainsi qu'aux écoles spécialisées.

2. Passage d'une division à l'autre

En vue d'assurer le libre choix des études et de la profession, le passage d'une division à l'autre est facilité dans toute la mesure compatible avec les aptitudes des élèves et la qualité de l'enseignement. Dans cette optique, le cycle d'orientation peut comporter des cours d'appui et de rattrapage, ainsi que des classes de développement, ces dernières en conformité des articles de la loi du 4 juillet 1962 s'y rapportant.

3. Organes responsables

L'enseignement de troisième année de la division A, à l'exception de la section générale, est assuré en principe par les établissements cantonaux ou assimilés. Les autres classes sont du domaine communal.

Le Conseil d'Etat est compétent pour déroger dans des cas particuliers à ce principe.

4. Décentralisation

Dans la mesure où l'organisation et la rationalisation de l'enseignement le permettent, le cycle d'orientation est décentralisé pour tenir compte des nécessités régionales.

5. Enseignement ménager

Les élèves qui ont reçu leur formation en économie familiale ont droit à une attestation.

Les jeunes filles qui n'ont pas suivi l'enseignement ménager prévu par le programme des classes du cycle d'orientation sont astreintes à un cours ménager.

Répartition des frais

1. Contribution des communes

L'organisation des classes du cycle d'orientation, sauf celles confiées aux établissements cantonaux ou assimilés, incombe aux communes avec l'aide et sous la surveillance de l'Etat.

Les communes participeront également au traitement du personnel enseignant des classes du cycle conformément aux dispositions actuellement en vigueur dans le secteur de l'enseignement.

2. Statut des enseignants

Le statut des enseignants du cycle d'orientation est régi par le décret du 11 juillet 1963, concernant le traitement du personnel enseignant des écoles primaires et secondaires, ainsi que par les modifications apportées à ce décret.

Traitements appliqués

- a) Au personnel enseignant de la division A, exerçant son activité dans

les classes attribuées au domaine cantonal : le traitement actuel des maîtres secondaires du 2^e degré.

- b) Au personnel des autres classes de la division A : le traitement actuel des maîtres secondaires du 1^{er} degré.
- c) Au personnel de la division B : le traitement actuel des maîtres de promotion pour les enseignants et celui des maîtresses ménagères pour les enseignantes.

Autres dispositions

Les dispositions résumées ci-dessus entreront en vigueur le 1^{er} septembre 1973 et leur application, dont le règlement sera préalablement soumis au Grand Conseil, se fera progressivement en tenant compte du personnel enseignant et des locaux à disposition.

Vincent Dussex.

Rédacteur de la rubrique valaisanne Vincent DUSSEX, Petit-Chasseur 66, 1950 Sion, tél. (027) 2 47 32.

Divers

Service de placements SPR

Jeune Espagnole de 24 ans, baccalauréat, cherche pour janvier 1973 place « au pair » (aide au ménage) dans famille d'enseignants. De préférence région de Lausanne.

Famille américaine avec enfants, actuellement en Suisse, engagerait avant son départ, jeune Suisse de 18 ans au moins. Voyage payé.

Correspondance scolaire

La classe de M. B. Muller, Ecole G. Ramon 1, à 91150 Etampes, près Paris, désire correspondre avec une classe suisse. Elèves de 9 à 12 ans, garçons et filles. Ecrire directement.

André Pulfer, 1802 Corseaux.

Centre d'information des instituteurs Vernier (GE)

Nouveaux travaux pour 1972-1973

1. **Sport.** Dans le but d'apporter un complément pratique à certains chapitres des manuels fédéraux d'éducation physique, R. Corminboeuf, M. Gallay, M. Monnier et J.-P. Seydoux ont réuni leurs

expériences de maîtres de sport pour aborder le **saut avec appui** et le **saut en longueur**. Quelques instructions et considérations techniques, avec de nombreux croquis démonstratifs, rendront service à ceux pour qui le sport à l'école est aussi utile que toute la gymnastique verbale qu'on y pratique.

32 p. Prix : Fr. 6.—.

2. **Notions de sciences** pour la 3^e P. En rapport avec le programme genevois (1969), ce travail d'équipe peut servir également de complément au manuel en usage. Il comporte 15 sujets présentés comme suit : pour chacun une page A4 **observations et résultats**, servant de fiche-guide pour la maîtresse (ou le maître) et plusieurs planches de croquis ou d'expériences. Voici les sujets traités :

L'air qui nous entoure. — L'air que nous respirons. — L'orange et le citron. — La pomme et la poire. — Le sucre et le sel. — Les dents. — Le lapin et l'écureuil. — Le chat et le chien. — Le corps humain : os et articulations. — L'œuf de poule. — La germination. — Les feuilles au printemps. — Fleurs de chez nous. — La grenouille et le crapaud. — Le poisson rouge et la perche.

Soit 18 fiches-guides et 19 planches de croquis. 40 p. Prix : Fr. 6.—.

Commandes par versement au CCP N° 12-15155 en précisant au dos du coupon les travaux désirés, s.v.p.

CITO Le duplicateur
qu'il vous faut!

Hectographe, du manuel le plus simple à l'électrique **100 % automatique** (sans feutre...), duplicateur à encre, photocopieuses, thermocopieuses, rétroprojecteurs, adresseuses, coupe-papier et tous accessoires du spécialiste !

Pierre EMERY-FINK

1066 Epalinges/Lausanne ☎ (021) 32 64 02

Les professions paramédicales et sociales

Pour ceux et celles qui désirent mettre au service des autres leurs qualités de cœur et leurs dons pratiques, les écoles paramédicales et sociales offrent un choix varié de professions telles que :

- infirmière et infirmier en soins généraux, en psychiatrie, en santé publique ;
- infirmière en hygiène maternelle et pédiatrie, sage-femme, nurse, aide-familiale ;
- jardinière d'enfants, éducatrice maternelle, éducatrice et éducateur spécialisé ;
- infirmière et infirmier assistant, aide-hospitalière ;
- assistante et assistant technique en radiologie ;
- laborantine et laborantin médical, employée et employé de laboratoire ;
- diététicienne, cuisinière et cuisinier diététicien ;
- physiothérapeute, orthopédiste, pédicure ;
- ergothérapeute, orthophoniste ;
- orthoptiste, opticien-lunetier ;
- assistante et assistant social, animatrice et animateur de loisirs ;
- droguiste, préparatrice et préparateur en pharmacie, aide en pharmacie ;
- aide en médecine dentaire, technicienne et technicien pour dentistes, hygiéniste dentaire ;
- secrétaire-assistante de médecin.

Tous renseignements et documentation peuvent être demandés au **Service de la santé publique du canton de Vaud**

BUREAU D'INFORMATION POUR LES PROFESSIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

rue Cité-Devant 11 — 1000 LAUSANNE — Tél. (021) 20 34 81
Prière de prendre rendez-vous par téléphone.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure des rentes à tout âge et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE EN CAS DE MALADIE ET D'ACCIDENTS

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Elle assure pour les soins médicaux et pharmaceutiques :

- a) **dans le cadre de l'assurance infantile,**
 - les enfants de l'âge scolaire à titre obligatoire ;
 - les enfants et adolescents des âges pré et postsecondaire à titre facultatif.
- b) **dans le cadre de l'assurance des adultes,**
 - les apprentis, les étudiants de l'université et toutes autres personnes entre 20 et 60 ans à titre facultatif ;
 - les personnes âgées de 60 ans et plus à titre obligatoire ou facultatif.

La caisse pratique aussi l'**assurance complémentaire** en cas d'hospitalisation dans une clinique privée.

Les personnes exerçant une activité lucrative peuvent souscrire une assurance d'indemnité journalière pour perte de gain.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne
Tél. : 20 13 51

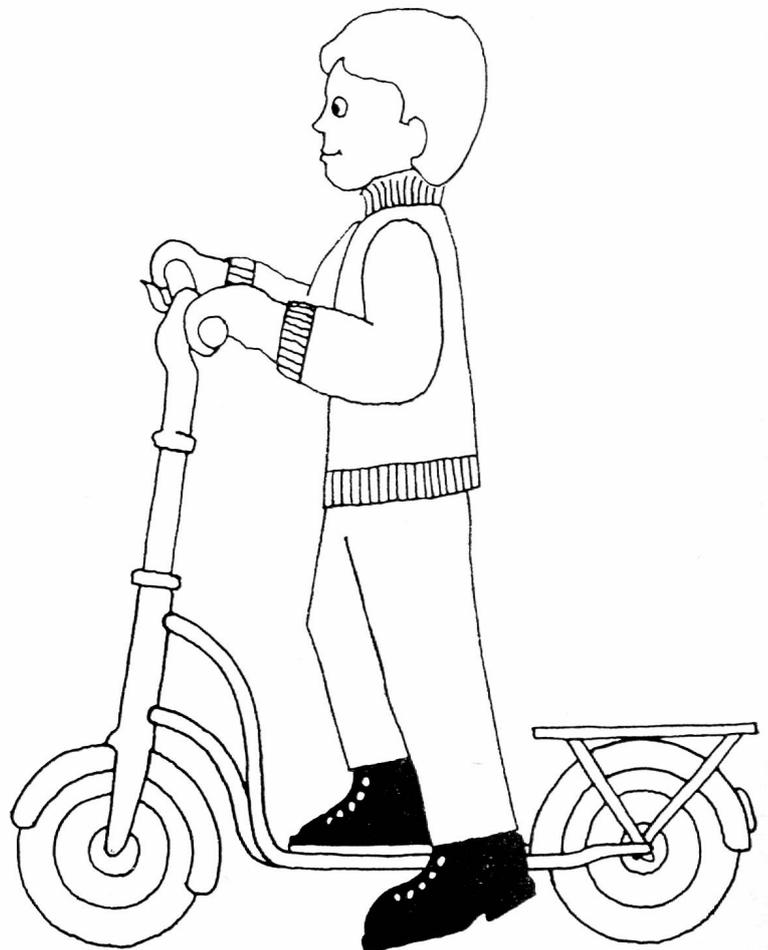
Toujours soucieux
de vous aider à faire
de nos enfants
de parfaits usagers de la route,
nous venons d'éditer,
à votre usage,
deux planches à découper.



La première,
une fois coupée et montée,
donne un feu de signalisation
qui présente sur trois faces
le rouge, le jaune et le vert et,
sur la quatrième face,
les feux pour piétons.
Utilisé dans le cadre de leçons
ou de jeux,
ce feu de signalisation
vous permettra d'inculquer
à vos élèves les réflexes inhérents
aux signaux lumineux rouge,
jaune et vert,
si importants dans la circulation.

La seconde planche
vous offre tout un petit monde
de personnages, signaux,
véhicules et accessoires.
Découpées puis collées
sur une matière adhésive,
ces figurines rendront plus vivantes
vos leçons au flanellographe.
Il est également possible
de coller ces éléments sur
du carton fort et de les socler
pour les employer sur une maquette
de carrefour par exemple.

Les commandes sont à envoyer
à la Brigade d'éducation routière
de votre canton,
en précisant le nombre
de feux de signalisation et
de planches à découper
pour flanellographe que vous désirez.



Ce sigle garantit une perte.
de temps.

Dans les
écoles de Zurich et de Bâle,
on y a renoncé sans regrets.
On a préféré adopter des instru-
ments qui facilitent l'enseigne-
ment du dessin technique: du
matériel rotring.

Qu'en pensez-vous? Cela pourrait sans doute vous rendre service aussi. Le système rotring englobe un matériel complet de dessin technique: tire-lignes à réservoir, compas, gabarits, chablon, encres à dessiner, etc. Tous ces éléments sont adaptés les uns aux autres. Avec le matériel rotring, vos élèves auront moins de peine à exécuter des travaux propres et précis. Le problème du remplissage d'encre est supprimé et il devient presque impossible de faire des taches ou de tirer des lignes qui ne soient pas nettes.

Malgré leur grande finesse de trait, les instruments rotring sont d'une extrême robustesse. Ils offrent le choix entre diverses épaisseurs de lignes, donnant ainsi beaucoup de possibilités de dessin et d'écriture. C'est également le cas des compas et des gabarits.

Les instruments à dessiner rotring vous permettent d'appliquer des méthodes

modernes d'enseignement et de gagner du temps. Vous en bénéficierez autant que vos élèves.



rotring

Coupon

A expédier à:

Racher & Cie SA, Marktgasse 12, 8025 Zurich 1

C'est avec plaisir que je renoncerais, moi aussi, à ce «sigle» sur les

travaux de mes élèves.

- Veuillez me faire parvenir une documentation détaillée sur le système rotring.
- Je désire recevoir la visite de votre conseiller, sans engagement de ma part.

Nom: _____

Adresse: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Racher

Racher & Cie SA
Marktgasse 12
8025 Zurich 1
tél. 01 47 92 11

Représentant général pour la Suisse:
Kaegi SA, case postale 288, 5200 Brugg (AG), tél. 056 420081

Boîte de compas Kern désormais avec porte-mine

Pour les dessins techniques, on n'a pas seulement besoin de compas et de tire-lignes, mais aussi d'un crayon bien pointu. C'est pourquoi les quatre boîtes de compas les plus appréciées renferment maintenant un porte-mine pratique, muni d'une mine normale de 2 mm, d'une pince

NOUVEAU!



et d'un taille-mine dans le bouton-pression. D'ailleurs, toutes les 14 boîtes de compas Kern se vendent dans le nouvel étui rembourré en matière synthétique souple.



Veillez m'envoyer à l'intention de mes élèves — prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____



Kern & Cie S.A.
Usines d'optique et
de mécanique de
précision
5001 Aarau

Les compas Kern sont en vente dans
tous les magasins spécialisés

Il y a beaucoup de bons arguments en faveur des stylos Geha.

L'écriture est plus belle. Parce que la forme unique et la souplesse de la plume Geha sont particulièrement étudiées.

Le trait est régulier. Grâce au «synchro-conduit», l'écoulement de l'encre est parfaitement uniforme - le stylo ne fait pas de pâtés, même si on le secoue. **La tenue de la plume est correcte.** Trois empreintes déterminent la position des doigts, évitant ainsi toute crispation de la main, même si les dictées sont longues. **L'encre ne sèche pas.** Le capuchon à coulisse assure, en effet, une fermeture hermétique. **Les cartouches d'encre** évitent les taches lors du remplissage. **Le réservoir de secours** supprime les interruptions intempestives. **La grande robustesse** des stylos Geha, fabriqués en «macrolon», matière synthétique indestructible, leur assure une longue durée de vie.

Par ses avantages décisifs, Geha s'est imposé comme le type même du stylo d'écolier. Avec Geha, les enfants apprennent plus facilement à écrire et, dès le début, leurs pages d'écriture sont propres.

Faites bénéficier votre enseignement des avantages du stylo Geha qui est, de plus, extrêmement avantageux. Notre prix courant vous renseignera sur nos intéressantes conditions spéciales pour les commandes groupées par classe.

Retournez-nous le coupon ci-contre. Vous avez tout à y gagner - et vos élèves aussi.

Kaegi

Représentant général pour la Suisse :
Kaegi SA, case postale 288, 5200 Brugg (AG), tél. 056 42.0081



Geha

Coupon
A expédier à:
Kaegi SA, case postale 288, 5200 Brugg (AG)
Je suis très intéressé par les avantages du stylo Geha; j'aimerais le connaître mieux.

Veuillez me faire parvenir votre documentation détaillée ainsi que votre prix courant spécial pour commandes groupées.

Je désire recevoir la visite de votre conseiller, sans engagement de ma part.

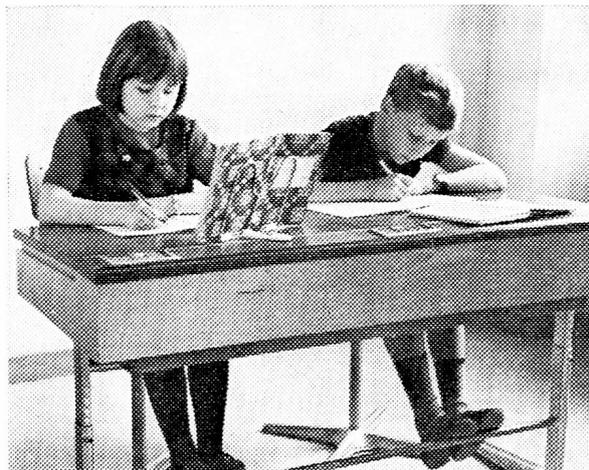
Nom: _____

Adresse: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Une tenue correcte avec le support UNI BOY



Moins de déformations de la colonne vertébrale, de fatigue des yeux.
Meilleure tenue des cahiers grâce à la tenue tranquille.
Economie de place sur les tables, plus de livres qui tombent par terre.
Le modèle 70 est encore plus confortable et silencieux et diffère nettement de toutes les imitations.

Prix école **Fr. 6.—** (10 + 1 gratuit).

En ville en vente chez les papeteries, grands magasins et jouets Weber.

Demandez une documentation et les avis aux parents chez le distributeur général :

BERNHARD ZEUGIN, matériel scolaire, 4242 DITTINGEN (BE), tél. 061/89 68 85

BON

Je vous prie de m'envoyer un échantillon gratuit UNI BOY et des avis aux parents.

Adresse :

offset

main-d'œuvre qualifiée
machines modernes
installations rationnelles

précision,
rapidité et qualité
pour l'impression de revues,
livres, catalogues,
prospectus, imprimés de bureau

Corbaz S.A.
1820 Montreux
22, avenue des Planches
Tél. (021) 62 47 62

Maîtres imprimeurs depuis 1899

typo

reliure

Bibliothèque
Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

FIBRALO

CARAN D'ACHE

Couleurs lumineuses et d'un emploi facile · non toxique · étuis assortis de 6, 10 et 15 couleurs · couleurs séparées · pointes de 2,8 mm en 15 couleurs et 2 mm en 10 couleurs



Aucun souci...

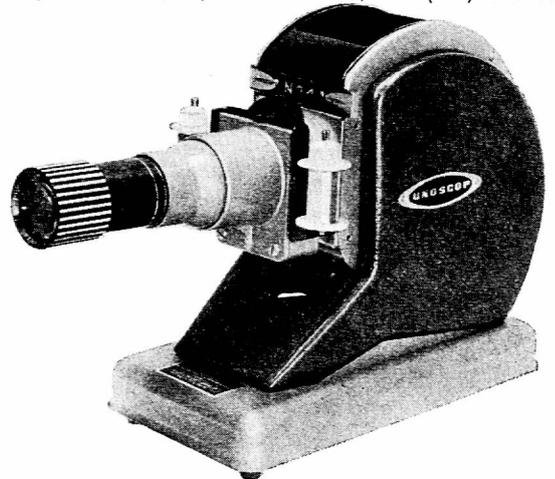


La Caisse - maladie chrétienne - sociale m'en décharge

800 000 assurés

Votre conseiller technique: PERROT S.A. 2501 BIENNE

Dépt. audio-visuel, rue Neuve 5, tél. (032) 3 67 11



UNOSCOPE - UNIVERSAL

le projecteur idéal pour diapositives 5 × 5 cm et Filmstrips 18/24 mm.

Très robuste et lumineux, lampe 24 V/250 W avec objectif de 85 ou 100 mm, lampe et passe-vues Fr. 462.50

Objectifs interchangeable 85, 100, 135, 150 et 180 mm. Passe-vues pour 2 ou 6 diapos.

Passes-films avec flèche incorporée.

Aquarium, dispositif pour préparation microscopique.

Exécution spéciale pour travailler depuis le pupitre du maître avec objectif super grand angle 38 mm, lampe et passe-vues. Fr. 521.—

Bon à envoyer à PERROT S.A., case postale, 2501 Bienne.

- Je désire une démonstration de l'UNOSCOPE (après contact téléphonique)
- Envoyez-moi une documentation UNOSCOPE
- Envoyez-moi votre dépliant avec prix

Adresse et N° de téléphone : _____

Camps de ski à louer

Home de vacances confortable — 60 personnes — à TRAVERS/NE, du 10.1 au 9.2.73

à proximité du skilift de Travers et du télésiège de Buttes-Chasseron.

Offres à : Robert Schlegel, case postale 159, 3000 Berne 7 — Tél. (031) 58 22 36.

SALLE DE SPECTACLES D'ÉPALINGES

Les élèves des écoles d'Épalinges présentent

LE JEU DU FEUILLU

d'E.-J. Dalcroze

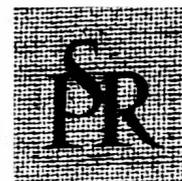
Dates : vendredi 3 novembre, 20 h.

samedi 4 novembre, 20 h.

dimanche 5 novembre, 14 h. 30

Location : greffe municipal. Tél. (021) 32 43 73

bulletin



bibliographique

dédié aux parents, au personnel enseignant et à tous les comités des bibliothèques

publié par la Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires

Supplément au N° 30 de l'« Educateur », 69^e fascicule, 3^e feuille, 13 octobre 1972 SPR.

Membres de la commission :

M ^{me} J. Gauthey, institutrice, Le Vaud, présidente	J. G.
M ^{me} N. Mertens, Vandœuvres (Genève)	N. M.
Jura bernois	vacant
M. Mce Evard, professeur, Fontainemelon	M. E.
M. J.-P. Oberson, instituteur, Attalens	J.-P. O.
M. A. Borloz, instituteur, Noës (Sierre)	A. B.
M. A. Chevalley, secr.-caissier, Lausanne	A. C.

I. Ouvrages destinés aux enfants de moins de 10 ans

Colargol, l'Ours chanteur, par Olga Pouchine, Victor Villien, Jean-Jacques Thébault. Ed. G. P. (coll. ORTF rouge et or) Paris, 1972. Illustré par Société Procidis. 20 × 27 cm. 22 pages. Fr. 7.50.

Un très joli volume, délicieusement illustré, et dont l'histoire qui met en scène, avec l'ourson fort connu, des oiseaux, a tout pour plaire aux enfants : fraîcheur, poésie, imagination et tout ceci sans violence. Bravo !

4 à 8 ans.

J. G.

Le Faucon déniché, par Jean-Come Noguès. Ed. G. P. Paris, (coll. Spirale), 1972. Illustré par Jean Retailliau. 17,5 × 13 cm. 187 pages.

Martin est un jeune serf qui aime la nature, les oiseaux en particulier. Au risque d'être emprisonné, le jeune garçon dénêche un hobereau. Pour un serf, au Moyen Âge, dénicher un faucon était un crime. Le maître fauconnier le lui fera bien comprendre...

La fraîcheur poétique du récit, la grâce de certaines scènes agrestes, l'aventure captivante du jeune Martin charmeront les jeunes lecteurs de 7 à 12 ans.

A. B.

II. Ouvrages destinés aux enfants de 10 à 16 ans

a) Aventures

Une Ecole pour Sissoko, par Yolande Vidal. Ed. G. P. Paris, 1972. Illustré par Michel Gourlier. 15,5 × 20,5 cm. 186 pages. Après le captivant roman « Du Riz pour Sissoko », voici « Une Ecole pour Sissoko ». L'auteur nous raconte l'histoire d'un gosse qui doit remplacer son père paralysé dans de pénibles expéditions de chasse.

Lors d'un séjour à Dakar, il découvre une nouvelle forme de vie et se rend compte combien la vie de la brousse est difficile. Il décide de se mettre au service de ses frères. Malgré l'opposition du sorcier, il s'instruira et instruira ses petits amis.

Un livre qui nous plonge dans les réalités du sous-développement intellectuel, des pratiques inhumaines, des superstitions. Excellentes illustrations en noir et en couleurs.

Dès 10 ans.

A. B.

Le Voyage d'Ulysse, par Georges Chappon. Ed. Hachette (Les Grands Livres Hachette), Paris, 1972. Illustré par Jean Lefèvre. 18,5 × 25,5 cm. 188 pages. FF. 14,50 environ.

Il s'agit d'une transcription de l'Odyssée qui relate les dix années séparant la guerre de Troie du retour du fils de Laërte dans Ithaque. Toutes les aventures d'Ulysse sont narrées, celles survenues face à Polyphème, à la tempête déchaînée par l'outrage d'Eole, à la magicienne Circé ; celles où l'on voit le héros prisonnier de la nymphe Calypso, ou bien

devenu l'hôte de la belle Nausicaa, tandis que Télémaque, son fils, est parti à sa recherche. Enfin, c'est le retour dans sa patrie où l'accueillent en secret quelques privilégiés dont le fidèle Eumée, avant qu'il ne débarrasse son palais de la meute des prétendants qui assaillaient la constante Pénélope tout en la dépouillant de ses biens. Tant d'exploits n'ont pu s'accomplir sans le secours du devin Tirésias et surtout sans la protection de la déesse Athéna.

En résumé, cette adaptation met à la portée des jeunes une œuvre qui n'a cessé d'occuper une place considérable dans le cours des civilisations.

A partir de 12 ans.

A. C.

Drame dans la Toundra, par Kurt Lütgen, trad. de l'allemand par Françoise Lecourt et G. Haase-Hourriez. Ed. Signal-Verlag, Baden-Baden, 1970 et (en français) éd. G. P. Paris, 1972. Illustré par Jacques Pecnard. 15 × 20,8 cm. 252 pages. Fr. 12.90.

En réalité, nous avons ici quatre drames qui ont lieu dans le Grand Nord. La version originale allemande est intitulée « Piblokto », ce qui se justifie mieux que le titre français. La première histoire concerne l'expédition au pôle Nord de la « Jeanette », en 1879. Commandant de ce trois-mâts, George De Long. Les découvertes, les espoirs, les déconvenues, les souffrances endurées dans un haut esprit de sacrifice sont contés avec une belle intensité dramatique.

Le second récit narre un épisode de la ruée vers l'or en

Alaska. On y voit un homme paisible assailli par deux faussaires qui, pour s'emparer de son bien, n'hésitent pas à pousser jusqu'au crime. Comment et par quel horrible moyen le héros leur échappe, nous le taïrons.

« Le Défenseur de l'Arctique » est une louange et une biographie de l'explorateur V. Stefansson. Savoir, modestie, courage et ténacité forment la leçon qu'on peut tirer de ce grand exemple.

Le dernier récit, c'est justement « Piblokto ». Ce nom recouvre une maladie mentale esquimaude qui se traduit par de la neurasthénie, une folie de la persécution et des crises destructrices violentes. Une femme vivant au nord du cercle polaire en est atteinte. Toute sa tribu étant menacée par le mauvais esprit et par la famine, des parents tuent cette femme. C'est le jugement plein de subtile compréhension qui clôt ce drame peu ordinaire.

Dès 13 ans.

A. C.

Aux Rendez-vous de l'Amitié, par 9 jeunes auteurs. Ed. Hachette (Bibl. Verte-Auteurs en Herbe), Paris, 1972. Illustré par Annie-Claude Martin. 12 × 17 cm. 190 pages. FF. 4.20.

Nous avions parlé en son temps du résultat d'un concours ouvert aux jeunes par la Librairie Hachette. Ce fut l'ouvrage intitulé « Qui t'invite et qui t'aime ». Ce concours fut répété, d'où le nouveau titre ci-haut.

« Aux Rendez-vous de l'Amitié » contient neuf récits et nouvelles dus à six filles et trois garçons de 16 à 19 ans. Tous célèbrent l'amitié (thème du concours) : amitié envers un camarade égaré ou handicapé, envers un Indien ou une Algérienne, entre une jeune fille et un étranger qui a souffert et s'est replié sur soi, entre deux amies, entre un humain conditionné en robot et un enfant perdu, entre une jeune fille et son poulain. J'ai beaucoup aimé « Les Marais de Tourlerou » qui, par sa vérité psychologique et sa poésie, est l'un des meilleurs récits.

Note : Pour la 3^e fois, la Librairie Hachette invite les auteurs de moins de 20 ans au 31.12.72 à lui soumettre des inédits. « Aventure et Audace », tel est le thème de l'action. Les textes ne devront pas comporter plus de vingt pages dactylographiées à double interligne. Les jeunes écrivains retenus et publiés par la Bibliothèque Verte toucheront des droits d'auteurs proportionnels à la place occupée dans l'ouvrage. Date limite des envois : 1^{er} novembre 1972. Adresse : « Librairie Hachette - Auteurs en Herbe », 79, boul. Saint-Germain, 75 Paris 6^e.

A. C.

b) Genre policier

Les six Compagnons à la Tour Eiffel, par Paul-Jacques Bonzon. Ed. Hachette, Paris, 1972. Illustré par Maurice Paulin. 12 × 17 cm. 192 pages.

Un sympathique garçon nous emmène à la Tour Eiffel où un pickpocket lui vole son portefeuille.

Avec l'aide de ses camarades et du chien Kafi, il mettra en échec un dangereux voleur dont l'activité ne se limitait pas au simple vol à la tire.

Roman plein d'imprévus, de rebondissements... à lire d'une traite. Nombreuses et vivantes illustrations en noir et en couleurs.

9 à 12 ans.

A. B.

Jacques Rogy combat les Hommes masqués, par Pierre Lamblin. Ed. G. P. (coll. Spirale), Paris, 1972. Illustré par Bertrand. 13 × 17,5 cm. 185 pages.

Un convoi de wagons-citernes chargé d'un dangereux gaz volatil déraile en gare de la ville allemande d'Austeil. Un gaz mortel envahit la ville.

Jacques et René, deux reporters d'un grand quotidien français, se rendent sur les lieux de la catastrophe. Arrivés les premiers dans la ville désertée, ils se trouvent en présence d'une bande de gangsters qui mettent la ville à sac et qu'ils finiront par démasquer.

Livre captivant même si l'intérêt fléchit dans la deuxième partie. Les rebondissements finals tiennent le lecteur en haleine jusqu'au bout. Scénario alerte et bien conçu au dénouement inattendu. Un agréable passe-temps où les fines astuces des « détectives » occasionnels ne manquent pas de sel.

A. B.

c) Petits romans

Pièges en Amazonie, par Willard Price (traduit de l'américain par Wanda Vulliez). Ed. Rob. Laffont (coll. Plein Vent, dirigée par André Maspéan), Paris, 1972. 13,5 × 21 cm. 236 pages.

C'est le septième volume des aventures des frères Hunt. Ils seront entraînés cette fois dans un pays immense et mal connu et dans une région encore inexplorée. Comme dans les autres volumes, les lecteurs trouveront, outre le récit d'une aventure palpitante, des renseignements géographiques, zoologiques et ethniques véridiques et fort intéressants. Une bonne manière de concilier délassément et leçon de chose !

J. G.

La Colère du Maïpu, par Jean Coué. Ed. R. Laffont, Paris (coll. Plein Vent). 13 × 21 cm. 248 pages.

Sur une île perdue des mers australes vivent une poignée de pêcheurs. Dans l'océan qui la baigne, domaine de Béruwaga, le cachalot-tueur, disparaissent mystérieusement huit navires. L'île est dominée par un volcan en éruption. Un drame triangulaire se nouera entre ces hommes qui vivent de la mer, le cachalot et la montagne.

Livre passionnant où l'imagination de l'auteur déferle à chaque page, évoquant le destin de ces hommes dont le sort semble confié aux être fantastiques qui peuplent l'île. Les jeunes lecteurs aimeront cette œuvre étrange et captivante.

13-16 ans.

A. B.

d) Biographie

Les Ecrivains illustres, par Claude Bonnefoy. Ed. Hachette, Paris, 1972. Illustré en noir et en couleurs. 20,5 × 28 cm. 192 pages. FF. 27.—

Par sa conception, cette « Galerie de Portraits » vaut tout manuel classique d'histoire littéraire. Parce qu'elle est internationale et n'est pas limitée dans le temps. En effet, l'étude va de Sophocle, Virgile et Dante à Melville, Dostoïevski, Tolstoï, Rimbaud et Proust, en passant par Rabelais, Cervantes, Lope de Vega, Shakespeare, Molière, Rousseau, Goethe, Novalis, Byron, Balzac, Hugo et Dickens. C'est bien sûr un choix que le présentateur justifie dans son introduction.

Chaque auteur est situé dans son milieu et dans son temps, avec les événements essentiels de son existence, les caractéristiques de son œuvre et son influence. Cet examen est suivi chaque fois de l'appréciation d'un écrivain, d'un critique. Cela pour la première partie.

Dans la deuxième, intitulée « Les Novateurs », vingt autres portraits sont présentés plus brièvement. Y figurent ceux qui contribuèrent à renouveler un genre, poésie, roman ou théâtre, tels Apollinaire, Artaud, Beckett, Borges, Brecht, Breton, Céline, Faulkner, Grass, Härtling, Hemingway, Ionesco, Joyce, Kafka, Maïakovski, Pavese, Pound, Robbe-Grillet, Sartre et Soljenitsyne.

Enfin, de précieux « Repères bibliographiques » sont placés en fin de volume.

C'est un ouvrage à recommander à tous ceux, adolescents et adultes, qu'intéresse la littérature.

A. C.

e) Beaux-Arts

Savoir dessiner, par Sepp Harnest. Ed. Payot (coll. Petits Atlas, N° 63), Lausanne, 1971. Illustré de 44 planches. 11 × 15 cm. 96 pages.

Ce petit atlas est fort bien conçu. Il propose les instruments de travail : crayon, fusain, craie noire, plume, papier convenable et fixatif. Après quoi sont indiqués divers exercices fondamentaux d'entraînement, formes simples d'abord, étude des rapports spatiaux. L'auteur insiste sur l'observation du sujet, traite de la perspective, des ombres, du choix du point de vue et de la mise en page. Une autre partie s'attache à la réalisation du détail ; puis on passe à l'étude du paysage, de l'animal (au repos et en déplacement). Et l'ouvrage s'achève par la figure humaine et le corps dans ses attitudes diverses.

Chaque page de droite est réservée aux dessins, tandis que le texte explicatif est en face. Ce petit guide rendra service aux amateurs et aux débutants.

A. C.

III. Bibliothèques populaires

a) Romans

La Croix et le Glaive - La Valaisanne, par Marcel Michelet. Ed. V. Attinger, Neuchâtel, 1972. Couverture illustrée par Daniel de Coulon. 13,8 × 18,7 cm. 214 pages.

Comme un sous-titre l'annonce, il s'agit d'un « épisode du XVII^e siècle valaisan ». Outre des biographies, des livres de spiritualité, des œuvres poétiques et théâtrales, M. le Chanoine Michelet, président de l'Association des écrivains valaisans, a publié quelques romans dont voici le dernier. Sa connaissance de l'histoire vaut à l'auteur de bâtir son récit sur un fond d'événements anciens montrant les Valaisans divisés en religion et en politique, écartelés souvent par le service mercenaire. D'où « La Croix et le Glaive ».

C'est sur de tels faits qu'est greffé le roman. On y voit Agnès Imgrund, l'héroïne, déchirée entre son amour inassouvi, sa jalousie dominée et une foi magnifique qui la soutient toujours. Pourtant une apparition l'a durablement impressionnée, celle d'un colosse balafre qui n'est autre que le bâtard d'un prêtre. Il aime Agnès et sa conduite est mystérieuse. A Milan, dans le couvent où elle séjourne, Agnès rencontre Héloïse que l'autorité parentale absolue d'alors a promise à Robert, l'élu de la première.

Les luttes pour la Valteline éloignent les hommes de leur famille et de leur terre. Robert guerroye en Piémont pour le duc de Savoie. Au moment où il rentre au pays, la peste décime les Valaisans. La rumeur publique et la superstition accusent la belle Héloïse de l'avoir importée. Elle est condamnée au bûcher comme sorcière, mais Robert la sauve. Robert, son mari et le père de son enfant mort... Robert qui n'aime vraiment qu'Agnès. Avec son parrain, Hildebrand le pur, celle-ci se dévoue sans compter pendant l'épidémie, même envers Héloïse menacée de folie et que la peste emportera, repentie. Et peut-être alors, Agnès et Robert...

Ce beau roman, quoique bourré de faits historiques entourant une passion amoureuse multiple — amour divin et amour charnel — est un livre sensible et généreux tout imprégné d'une noble tolérance. A. C.

Christine, par Maurice Zermatten. Ed. Desclée de Brouwer (diffusé par « Plaisir de Lire », C. Zahnd, ch. des Clochetons 19, 10004 Lausanne), 1960. 13 × 20 cm. 220 pages. Fr. 4.50.

Une jeune institutrice valaisanne s'amourache d'un garçon dépravé qui, un jour, amène à sa vieille mère un fils qu'il abandonne. Christine, l'institutrice, l'élèvera. Mais le village se méprend, condamne, et les parents, le père surtout qui entend être remboursé de ses avances pour les études, se montrent durs. Christine quitte l'endroit en emmenant le jeune André qu'elle chérit comme son fils. En ville, un artiste peintre original et très bon la recueille et lui offre le mariage. Christine, qui ne vit que pour l'enfant, renonce au bonheur, délaisse la demeure du peintre et s'engage comme femme de ménage. Elle se sacrifie tout entière afin qu'André devienne prêtre. L'ordination aura lieu juste à la mort de cette mère adoptive qui a fait plus qu'une vraie maman, ce que reconnaît un peu tard le jeune homme, après de douloureux débats de conscience.

C'est un roman dur qui exalte une foi catholique exemplaire. A. C.

Le Gouverneur de Gédéon, suivi de Charles dégoûté des Beefsteaks, par Pierre Girard. Ed. Le Livre du Mois (coll. d'auteurs suisses), Lausanne, 1971. Illustré par Alain Babel. 14,5 × 20 cm. 304 pages.

Excellente préface de Jean Vuilleumier et, en pleine page, illustrations bien dans le ton d'Alain Babel.

Que l'éditeur a eu raison de sortir de l'ombre le délicieux Pierre Girard ! L'écrivain genevois ne fut pas que l'auteur du texte de la Fête des Vignerons de 1927, mais surtout un poète et un conteur doué d'un style délié et gracieusement original peu commun chez nous, ainsi que d'un savoir qui se dissimule derrière la fantaisie la plus spirituelle. Une peinture subtile de milieux où il fut orfèvre, une touche magnifiquement personnelle, voilà qui fait le prix de ces deux « histoires » portées par le charme et l'imagination. A. C.

Le Mystère sous la Mer, Doc Savage, par Kenneth Robeson, traduction française de Claude Olivier. Ed. Gérard, Verviers. Couverture illustrée par Jim Bama. 11,5 × 18 cm. 155 pages. Equipe bizarre que celle réunie autour du génial justicier Doc Savage ! Si l'on prend la peine de lire les quelques notes biographiques proposées par l'auteur concernant les compagnons de Doc, l'on entre de plain-pied dans le genre...

Renny : « Un des ingénieurs les plus malins du moment ; son passe-temps favori consiste à fendre des portes à coups de poing ».

Ham : « L'esprit de Ham est aussi aigu que la canne-épée dont il ne se sépare jamais. Ham est actuellement un des maîtres du barreau américain ».

Héros aux multiples facettes, à la fois techniciens, bagarreurs, chimistes, érudits, plongeurs... Si l'on ajoute que toute l'intrigue est formée d'un tissu d'aventures plus invraisemblables les unes que les autres, il n'est plus nécessaire d'indiquer que « le présent récit étant une œuvre de pure fiction, toute vraisemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait due au seul hasard ».

A lire à temps perdu... ou pour apprendre à débrouiller une situation inextricable !

A. B.

b) Histoire

Expérience de la Suisse, par Gonzague de Reynold. Ed. de Nuithonie (Verdonnet, Belfaux, France, et « Plaisir de Lire », Lausanne), 1970. Couverture et frontispice illustrés par Jean Lecoultré. 12,5 × 17,5 cm. 268 pages. Fr. 4.50.

Dans cet ouvrage, l'historien que fut aussi de Reynold avance par cercles concentriques. Partant de sa demeure patricienne de Cressier et de ses souvenirs d'enfance, il élargit son champ à sa « Nuithonie » et à Fribourg, ville dont il explique la fondation, les développements successifs, le rôle artistique et politique. Enfin, dans la dernière partie, il examine la contribution de la Suisse à l'esprit européen en partant de Gustave Lanson (sic), en passant par les précurseurs des XV^e, XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, de Muralt, Bodmer et Breitinger, de Haller, Gessner, Jean de Muller, J.-J. Rousseau, d'autres encore, pour en arriver à la Société helvétique, à l'Acte de médiation et au Congrès de Vienne.

Cette étude généreuse et instructive s'achève par une profession de foi en l'avenir de notre pays.

A. C.

Journaux et Documents du Temps passé. Ed. de la Courtille (André Rossel, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris 10^e), 1972. Nombreuses illustrations, formats divers, sous chemise en cellophane, la livraison FF 6.50.

L'idée est originale de présenter l'histoire telle que la rapportent les journaux, proclamations, pamphlets, poèmes de circonstance du temps où les événements se déroulaient. Les documents proviennent de la Bibliothèque Nationale et de collections privées.

Les initiateurs de ces publications ont ainsi fait paraître les fac-similés des quotidiens, hebdomadaires et autres écrits concernant la France sous les rois à partir de Louis XIV, la Révolution française et ses affiches, les Journées de juin 1848, le coup d'Etat du 2 décembre, la Commune de Paris et ses affiches, diverses proclamations et tableaux électoraux, la Résistance pendant la dernière guerre et la presse collaboratrice, les procès et scandales judiciaires célèbres, les révolutions, et même (en anglais naturellement), l'histoire anglaise à travers ses journaux.

D'autres moments de l'histoire sont annoncés. Il est intéressant de connaître que les femmes n'étaient pas indifférentes aux événements ; preuve en soit leurs journaux « La Voix des Femmes » (1848) et « L'Opinion des Femmes » (1849).

Les titres et rédactions des diverses publications sont reproduits tels qu'ils parurent à l'époque. C'est donc là de l'histoire bien vivante.

A. C.

c) Beaux-Arts

Dans leur très jolie collection « Orbis Pictus », les éditions Payot publient :

Giacometti, par Willy Rotzler, traduction de Marcel Marthaler. Ed. Hallwag, Berne, 1970. Illustré par 19 photos en couleurs. 12,5 × 19 cm. 48 pages.

Dans son introduction intitulée « La recherche de l'absolu », l'auteur situe Alberto Giacometti par rapport aux siens et aux divers milieux qu'il fréquenta. Il montre le développement de l'artiste de la jeunesse à la maturité, ses études à Genève, ses voyages, l'influence de Bourdelle, l'évolution d'Alberto à travers le cubisme vers le symbolisme et le surréalisme, son côté artisanal (objets de nécessité), son accident qui le pousse à méditer sur l'équilibre et la marche, son œuvre partagée entre la peinture et la sculpture, puis, concernant cette dernière, sa recherche de la figure humaine démesurément grandie ou réduite, sa hantise du détail, la valeur de son dessin, tout, jusqu'au temps où le grand artiste connut la consécration et les honneurs, jusqu'à la mort en plein travail.

Les 19 planches en couleurs sont subtilement commentées sur la page en regard. Elles comprennent des sculptures (plâtre et bronze), des aquarelles et des huiles (portraits, intérieurs, paysages, une nature morte et un dessin). Le rapport constant entre l'artiste et son œuvre est remarquablement analysé.

A. C.

Paul Klee, par Eva Stahn, traduction de l'allemand par Eric Schaefer. Ed. Hallwag, Berne.

Une introduction éclaire le lecteur sur ce grand œuvre pictural et attire l'attention sur « la synthèse parfaite du dessin et de la couleur », sur l'importance des symboles. Elle montre l'influence du voyage tunisien, examine les étapes successives (jeunesse, Bauhaus, dernière période) suivies par le peintre, de l'aquarelle à l'huile en des supports et des formats divers jusqu'aux pastels sur jute ou sur papier. Le présentateur insiste avec raison sur la primauté de l'expérience personnelle dans l'œuvre de Klee, sur sa beauté et sa spiritualité, sur l'harmonie musicale des couleurs, de même que sur la conscience artisanale du peintre. Après un bref tableau chronologique et une courte bibliographie, l'œuvre est présentée en 19 reproductions accompagnées d'un commentaire fort sensible de la démarche de l'artiste en chaque tableau.

A. C.

d) Education, philosophie, psychologie

Savoir communiquer, par Françoise Gauquelin. Ed. Gérard/Verviers, 1972. Couverture illustrée par Nicolas Fabre. 17 × 11 cm. 311 pages.

Voulez-vous connaître quelques règles importantes pour lire avec profit ou pour écrire avec ordre ? Etes-vous embarrassé si vous devez parler en public ? Votre attention est-elle déficiente ? Oui ! Vous lirez alors avec intérêt ce livre sur l'art de communiquer de Françoise Gauquelin, psychologue à l'Institut de psychologie de l'Université de Paris.

Le volume se divise en deux parties complémentaires : la première présentant les aspects théoriques de la communication, la seconde composée d'exercices pratiques.

L'ouvrage contient en outre une série de tests où chacun peut prendre la mesure de ses aptitudes.

A. B.

Logique et Dialectique, par Dominique Dubarle et André Doz. Ed. Larousse (Sciences humaines et sociales), Paris, 1972. 15 × 21 cm. 246 pages avec une bibliographie et un index.

Cette étude est d'un abord difficile, moins toutefois pour qui a certaines connaissances philosophiques ou mathématiques. L'ouvrage comprend deux parties :

La première, du R. P. Dubarle, doyen de la Faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris, est basée sur la logique hégélienne et les rapports que celle-ci peut entretenir avec la pensée mathématique. L'auteur examine avec une subtilité remarquable et une totale probité l'apport de Hegel et sa formulation du concept (régime d'intériorité). Il démontre que le philosophe de « La Phénoménologie de l'Esprit » est allé plus avant qu'il ne le pensait lui-même dans le parallélisme entre sa propre logique et la logique mathématique. Car, selon M. Dubarle, la dialectique hégélienne révèle une « confluence du logique et du mathématique ». Le langage humain n'est-il pas, par bien des côtés, cousin des mathématiques, cet autre langage de signes et de symboles ? C'est en recourant à ce dernier que la logique pro-

gresse. La conception hégélienne lui a fait faire un immense pas, mais il convient de dépasser ce stade en recourant à l'esprit mathématique et aux « procédures de l'analyse structurale et fonctionnelle » afin de distinguer ce qui ressort à l'intériorité (concept de Hegel) et ce qui a trait à l'extériorité.

La deuxième partie est intitulée « Usage et abus du mot « dialectique ». Elle est due à M. André Doz, assistant à l'UER de Lettres et sciences humaines d'Amiens.

Partant de la promotion décisive que Hegel a fait accomplir à la tradition « dialectique », cet auteur examine le sens attribué à ce dernier mot par les anciens Grecs (Aristote, le stoïcien Zénon, Parménide, Platon) jusqu'à Kant, Fichte, Hegel naturellement, puis Kierkegaard, les théologiens, les marxistes et Sartre. Il indique quelques disciplines dans lesquelles on fait intervenir, parfois à hue et à dia, le mot « dialectique » et met en garde contre une trop large extension de ce terme.

A. C.

Les Enigmes de la Survivance, par Jacques Alexander. Ed. Gérard & Cie (Marabout-Univers secrets), Verviers, 1972. 11,3 × 18 cm. 312 pages.

La postface l'indique : cet ouvrage est le produit d'une recherche collective mise au point par quelqu'un qui se dissimule derrière ce pseudonyme, Alexander.

Livre étrange scrutant un étrange domaine : « Les morts communiquent-ils avec les vivants. » (C'est le sous-titre.) Sont rapportés des faits « contrôlés », de curieuses prémonitions, des apparitions et des hallucinations. L'auteur traite de certains phénomènes dont furent témoins — ou victimes — des personnages célèbres, parle de médiums, de télépathie, de paroles dictées, de réincarnation, des rapports de ces mystères avec les religions...

La question est, semble-t-il, objectivement posée : y a-t-il un au-delà ? quel est-il et quelle communication entretient-il avec notre vie terrestre ? Tout cela est suivi d'une bibliographie abondante.

Certes, il existe des ondes encore inconnues. La science, souvent sceptique en ce domaine, aura à les découvrir. Quant au reste...

A. C.

Les Voies nouvelles de la Psychologie, par Brian M. Foss et 21 collaborateurs, trad. de l'anglais par Jean-Pierre Verrecken et Camille Jamont. Ed. Gérard & Cie (Marabout-Service), Verviers, 1972, diffusion Spes, Lausanne, 11,5 × 18 cm. Illustré de schémas. 2 volumes de 256 et 252 pages. Il n'est pas possible de résumer en quelques lignes la matière de ces deux volumes. Le premier est consacré à la perception et au comportement : vue, illusions optiques, instinct et expérience, attention sélective et fonctionnement du cerveau, information et mémoire, raisonnement inductif et déductif (expériences sur les animaux), processus du langage (théorie de Chomsky), créativité (stades, tests, esprits créateurs), génétique et psychologie (environnement, jumeaux), comportement des invertébrés (orientation).

Le deuxième tome traite de la prime enfance (liens affectifs), du rôle du cerveau dans la motivation (par l'hypothalamus et les lobes temporaux, température du corps, comportements maternel et sexuel), du sommeil et des rêves (nature et durée, mouvements des yeux durant le rêve), de la drogue et la personnalité (remèdes psychologiques, rapports patients-médecins), de l'apprentissage et de la formation (réflexe conditionné, conditionnement causatif), de l'enseignement programmé (divers appareils, précautions dans l'élaboration des programmes), du retard mental et de l'aliénation profonde (contribution de la psychologie à la médecine et à la pédagogie, mémoire à court ou à long terme), de la théorie de la personnalité et du comportement (pulsion, autorégulation, projection, méthodes de traitement, nécessité de l'étude de la nature des symptômes), de la nouvelle théorie de la personnalité selon Kelly (chaque être est psychologue peu ou prou, anticipe l'événement plutôt qu'il n'y réagit), de groupes restreints (importance du groupe, conformisme, dissonance, climat, communication), des études culturelles comparées (complexe d'Edipe qui serait fonction d'un facteur social, perception chez diverses tribus, mécanismes, élan donné par Piaget aux études culturelles), de l'influence du langage sur la pensée (de la première enfance à l'âge adulte, types de personnalité culturelle), etc.

Ces quelques données suffisent, nous l'espérons, à fournir une idée de l'envergure de cet ouvrage que complètent 14 pages de bibliographie et 6 d'index des noms.

A. C.